



Rapport d'activité 2021



Le mot du Président

Cette année 2021 fut singulière à plus d'un titre. Tout d'abord parce que elle a été la deuxième année consécutive de crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 : en tant que Président de la toute nouvelle Maison Sport Santé de Strasbourg, j'ai comme beaucoup constaté les impacts directs et indirects de la crise pour les strasbourgeois-ses ; elle a en effet fortement accentué l'épidémie de sédentarité qui pré existait, et mis en évidence, s'il en était besoin !, les inégalités sociales et territoriales en la matière. Les données récentes publiées par l'ANSES sur la sédentarité en France sont effet cohérentes avec les constats faits au quotidien à Strasbourg :

- La pratique régulière d'activité physique des enfants et des adultes a été rendue complexe par les confinements répétés et/ou la fermeture des équipements sportifs ;
- Nos habitudes de vie ont fortement évolué : le télétravail a certes permis la continuité des activités professionnelles mais engendré une augmentation du temps passé sur les écrans.

Dans le même temps, je me suis battu pour que l'activité physique sur prescription médicale reste possible pour les patients-tes ; ses bienfaits sont reconnus pour de nombreuses pathologies mais aussi pour l'accompagnement des personnes rencontrant un syndrome dit de « COVID long ». Pour les enfants et/ou adolescents en surpoids, le maintien des activités leur a permis de continuer à « bouger » alors que toute activité scolaire, périscolaire, en clubs ou association était limitée.

Pour tous ces publics, le maintien du lien social a également été déterminant alors que la précaution sanitaire nous incitait à nous isoler et à éviter les contacts.

Dans ce contexte complexe, l'année 2021 fut également la première année d'existence du Groupement d'Intérêt Public Maison Sport Santé de Strasbourg. Je me réjouis que la continuité des actions auparavant menées par la Ville de Strasbourg ait pu être assurée. Comme vous le pourrez le lire dans ce premier rapport d'activité, cette transition n'a pas empêché le développement de nouveaux projets et actions : par exemple, l'ouverture de Sport santé sur ordonnance à la santé mentale, engagement de la Maire de Strasbourg Jeanne Barseghian, ou au COVID long, le développement des actions parents/enfants du dispositif PRECCOSS ou encore le lancement d'un projet de prévention primaire en direction des enfants scolarisés au sein de certains quartiers populaires.

Notre Maison Sport Santé se structure progressivement, chacun de ses membres et partenaires s'y implique en fonction de ses engagements, pour aboutir à un projet de territoire partagé. Nous sommes bien sûr impatients d'intégrer nos locaux définitifs Boulevard de la Victoire, dans l'aile médicale des bains municipaux rénovés. 2023 sera l'année de notre installation dans ce lieu magnifique, patrimonial, de 1500 m² dédiés au sport-santé !

Je vous invite d'ici là à fêter les 10 ans du lancement du programme « Sport santé sur ordonnance » le 9 octobre, la veille des 5èmes assises du sport-santé sur ordonnance le 10 octobre 2022 !

Bonne lecture active !

Dr Alexandre FELTZ
Président du Groupement d'intérêt Public
de la Maison sport-santé de Strasbourg

SOMMAIRE :

1. La création progressive du Groupement d'Intérêt Public Maison Sport Santé de Strasbourg (GIP MSS).....	5
1.1. Les instances du Groupement.....	5
1.1.1. L'Assemblée Générale	5
1.1.2. Le Conseil d'administration.....	6
1.1.3. Le Comité des usagers.....	6
1.1.4. Le Conseil scientifique.....	7
1.1.5. Le Comité de financement	10
1.2. L'année 2021 : une année de transition vers une pleine autonomie du Groupement.....	11
1.2.1. La reprise des actions anciennement pilotées par la Ville de Strasbourg.....	11
1.2.2. La mise en œuvre progressive des contributions des membres fondateurs	11
1.2.3. L'évolution des ressources humaines	12
1.2.4. Une stratégie de communication en cours de mise en œuvre	15
1.2.5. Une démarche en cours : le projet d'établissement avec les Ateliers RTT	18
2. L'activité par projets et dispositifs	21
2.1. Le projet « Joue pour ta santé. ».....	21
2.1.1. Rappel des enjeux et objectifs du projet.....	21
2.1.2. Les démarches engagées en 2021.....	21
2.1.3. Perspectives 2022.....	22
2.2. Le dispositif « PRECCOSS »	25
2.2.1. La mise en œuvre du programme d'éducation thérapeutique du patient	25
2.2.2. Les indicateurs d'activité	29
2.2.3. Outils pédagogiques.....	40
2.2.4. Les actions de soutien à la parentalité	44
2.2.5. Perspectives 2022.....	45
2.3. Le dispositif « Sport Santé sur Ordonnance »	46
2.3.1. Rappel du dispositif	46
2.3.2. Indicateurs d'activité et de résultats.....	49
2.3.3. Projets mis en œuvre en 2021.....	54
2.3.4. Perspectives 2022.....	58
3. Autres activités de la Maison Sport Santé de Strasbourg	59
3.1. La contribution à des manifestations, colloques, actions de proximité.....	59
3.2. L'activité de formation et de recherche.....	60
3.3. Le suivi du projet de rénovation de l'aile médicale.....	62
4. Données budgétaires et comptables.....	71

4.1.	Le budget global de la MSS	71
4.2.	Le budget par projets et dispositifs.....	73
4.2.1.	Dispositif Sport Santé sur Ordonnance	73
4.2.2.	Dispositif Prise En Charge Coordonnées des enfants Obèses et en Surpoids.....	74
4.2.3.	Action Joue Pour Ta Santé.....	75
4.2.4.	Budget de fonctionnement et d'investissement de la Maison Sport Santé de Strasbourg	76
5.	Annexes	78
	Membres fondateurs du GIP Maison Sport Santé de Strasbourg.....	83
	Autres partenaires financeurs.....	84

1. La création progressive du Groupement d'Intérêt Public Maison Sport Santé de Strasbourg (GIP MSS)

Le Groupement d'intérêt public Maison Sport Santé de Strasbourg a officiellement été autorisé par un arrêté conjointement signé par la Préfecture du Bas-Rhin et l'Agence Régionale de Santé Grand est le 26 juin 2020. A la date de sa création, il regroupe 16 membres fondateurs : Ville de Strasbourg, Collectivité Européenne d'Alsace, Université de Strasbourg, Institut Siel Bleu, Biovalley France, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, UGECAM, MFGE, MGEN, Comité Régional Sports pour Tous, Unis vers le Sport, CDOS 67, Ligue contre le cancer du Bas-Rhin, IREPS Grand est, France Assoc Santé, Office des Sports.

Les membres ont co-rédigé la convention constitutive du Groupement dont l'objet est de :

- faciliter l'adoption de comportements non sédentaires et la pratique des activités physiques et sportives, reconnus comme des déterminants essentiels de l'état de santé et ainsi comme des enjeux de santé publique ;
- participer également à l'intégration des personnes ;
- contribuer à réduire les inégalités sociales entre les individus à tous les âges de la vie

Pour ce faire, il s'est donné pour missions de représenter :

- un espace d'accueil permettant, d'une part, d'informer et d'orienter les personnes dans leur programme sport-santé ;
- un lieu de réalisation d'un bilan de l'état de la personne, d'évaluation de sa condition physique, un lieu d'exercice de l'Activité Physique et Sportive et de l'Activité Physique Adaptée ;
- un lieu de formation des acteur-ric-e-s du champ sport/santé.

1.1. Les instances du Groupement

Les instances prévues par la convention constitutive ont été installées et réunies entre la fin de l'année 2020 et 2021. Du fait de la crise sanitaire, ces instances ont été organisées en visio-conférence.

1.1.1. L'Assemblée Générale

L'assemblée générale constitutive s'est ainsi réunie le 18 novembre 2020. Elle a procédé à la désignation des membres du Conseil d'administration et leur répartition par collèges comme suit :

Collège 1	MM. Alexandre FELTZ et Owusu TUFUOR pour la Ville de Strasbourg Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER pour la Collectivité Européenne d'Alsace
Collège 2	M. Fabrice FAVRET et Mme le Pr Marie-Eve ISNER pour l'Université de Strasbourg M. Jean-Daniel MULLER pour l'Institut Siel Bleu
Collège 3	M. Yves EHRMANN pour le Comité Départemental Olympique et Sportif du Bas-Rhin Mme Eliane RICHARD pour la Ligue contre le cancer du Bas-Rhin M. Baptiste STEINMETZ pour Unis vers le Sport
Collège 4	M. Jean-Marie GRUNERT pour la MGEN
Collège 5	Mme Yasmine SAMMOUR pour les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg M. Laurent VIVET pour l'UGECAM-IURC

Cette Assemblée générale a également entériné le programme d'activité de la MSS pour l'année 2021, dont les orientations étaient les suivantes :

- *Consolider la mise en place des instances*
- *Élaborer le projet d'établissement*

- *Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication*
- *Suivre l'avancement de la rénovation de l'Aile médicale des Bains municipaux et sécuriser les lieux d'exercice des intervenants de la MSS pendant la période transitoire*
- *Faciliter l'adhésion de nouveaux membres*
- *Poursuivre l'activité tout en suscitant des actions innovantes*
- *En lien avec la Ville de Strasbourg, organiser les 4^{ièmes} Assises du sport santé le 11 octobre 2021*

1.1.2. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à plusieurs reprises entre la fin 2020 et l'année 2021.

- **Le 18 novembre 2020 :**

À cette occasion, **M. Alexandre Feltz a été élu Président du Groupement, Mme Nathalie Marajo-Guthmuller et M. Laurent Vivet ayant quant à eux été élus Vice-présidents du Groupement.** Tous trois constituent le Bureau du Groupement lequel se réunit en amont de chaque instance ; il est assisté pour ce faire de **M. François Jouan, nommé Directeur du Groupement.**

- **Le 21 décembre 2020 :**

Le CA a été informé de la nomination de Mme Sarah Delhoume comme agent comptable du Groupement. Il a en outre voté son premier budget initial pour l'exercice 2021, acté la convention Groupement/UGECAM permettant la mise à disposition de personnels, la convention GIP/Agence Territoriale d'Ingénierie Publique pour la gestion des traitements des personnels recrutés directement par le GIP, la convention avec l'Eurométropole au titre du projet Territoires de santé de demain et notifié le marché public « design de service » publié par la Ville de Strasbourg pour le compte du Groupement au prestataire « Les Ateliers RTT ».

- **Le 23 avril 2021 :**

Le CA acté à cette occasion la création de la régie de recettes, permettant au Groupement d'encaisser les recettes liées à la tarification solidaire et acté comme suit les montants des tarifs liés à cette régie :

- Quotient inférieur à 920€ : abonnement annuel de 20€
- Quotient familial entre 921 et 1 540€ : abonnement annuel de 50 €
- Quotient familial de + de 1 540€ : abonnement annuel de 100€

- **Le 25 novembre 2021 :**

Ce Conseil a adopté le budget rectificatif 2021 n°1 ainsi que le budget initial 2022. Le tableau des effectifs a également été approuvé ainsi qu'une délibération portant sur le régime indemnitaire des agents recrutés directement par le Groupement, et sur la participation du Groupement en tant qu'employeur aux charges de transports publics pour ces mêmes agents. Le tableau des amortissements pour les investissements opérés par le Groupement a également été adopté.

1.1.3. Le Comité des usagers

Suite à une invitation adressée à l'ensemble des actuels et anciens bénéficiaires des dispositifs PRECCOSS et Sport Santé sur ordonnance, 27 ont répondu présents lors de la réunion d'installation du 05 mai 2021.

Les missions du comité des usagers sont instituées par l'article 16 de la convention constitutive du GIP Maison sport santé de Strasbourg :

- Représenter les usagers (instances du GIP)
- Avis sur les décisions de l'AG – du CA.
- Inscrire des points à l'ordre du jour de l'AG – du CA.
- Consultation sur les projets structurants.

Un appel à candidature a été réalisé en séance afin de nommer au sein du Comité, les représentants des usagers.

Ceux-ci ont pour objectif de faciliter le lien entre le comité des usagers et les membres du GIP. Leur nombre n'est pas défini. Le comité est ainsi libre de désigner ses représentants. Ces représentants siègent ainsi au nom du comité dans les instances et le représente.

7 personnes ont répondu de manière positive et ont donc été nommés-es représentants-tes des usagers de la MSS ; il s'agit de Antoine Metz, Jeanne Kochanowski, Gilles Bourdon, Alain Striegel, Rocio Fuentes, Sophie Hudon-Geoffroy et Julia Wisshaupt-Claudel.

Les représentants-tes ont ainsi été invités-es à siéger au CA de novembre 2021 et ont participé activement à la démarche de design actif « *Construire ensemble la Maison Sport santé de Strasbourg* » animée par les Ateliers RTT (cf § 1.2.5). D'autre part, une mise en relation des représentants avec l'association France Assos santé a été réalisée le 17/06/2021. Il est rappelé à ce titre qu'une des contributions de France Assoc Santé au Groupement est de concourir à la formation des patients et à la représentation des usagers de la Maison Sport Santé.

1.1.4. Le Conseil scientifique

Suite à une invitation large, 15 professionnels-les et représentants-tes de partenaires de la MSS ont participé à la réunion d'installation du Conseil scientifique le 11 mai 2021. Selon l'article 15 de la convention constitutive du Groupement, les missions de ce Conseil sont les suivantes :

- Donner un avis sur les activités et projets de recherche initiés par la Maison Sport Santé
- Faciliter et soutenir le développement de ces projets et la diffusion de leurs résultats
- Faciliter, si nécessaire, les liens avec les activités de recherche et d'innovation menées par les partenaires du groupement sur le territoire
- Donner un avis sur le rapport annuel, le suivi et l'évaluation des activités de la Maison Sport Santé de Strasbourg
- Donner un avis sur les aspects éthiques des projets développés et/ou proposés à la Maison Sport Santé de Strasbourg
- Veiller au respect des règles découlant du Règlement général sur la protection des données à caractère personnel, et à l'utilisation des données de santé
- Émettre un avis sur les formations dispensées au sein de la Maison Sport Santé
- Valider l'accès aux données, aux ressources, aux bénéficiaires, de la Maison Sport Santé pour tout projet de recherche

Réunion du 11 mai 2021 :

- Election de 2 co-présidents à l'unanimité :
 - ✓ **Evelyne LONSDORFER-WOLF**, Responsable de l'Hôpital de Jour de Suite de Soins et Réadaptation Respiratoire UGECAM -IURC Strasbourg-Illkirch / Instructeur des Programmes MBSR (Mindfulness-Based-Stress-Reduction)
 - ✓ **William GASPARI**, Enseignant chercheur et sociologue, professeur des universités en STAPS et chaire européenne Jean Monnet.
- Programme pédagogique des Assises du Sport santé sur ordonnance 2021

- Méthode de santé intégrée après une présentation de la démarche par le Dr Manfred Zahorka de la société allemande Optimédis et Caroline Schuster, référente évaluation du projet « Territoires de Santé de Demain » (Eurométropole de Strasbourg).
- Validation de l'extension de Sport santé sur ordonnance à la question de la santé mentale

Groupe de travail santé mentale du 31 mai 2021 :

- Avec des représentants du pôle de psychiatrie des HUS, de la Maison des Adolescents du Bas-Rhin, du Groupe Hospitalier St Vincent, du Centre Hospitalier d'Erstein, de l'Établissement de Santé Public Alsace-Nord, de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Eurométropole Nord, des Groupes d'Entraide Mutuelle Club Loisirs et Aube, de l'association JEFF, du Conseil Local de Santé Mentale, de l'ARS et du Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle
- Critères d'inclusion sont les patients avec des troubles psychiatriques stabilisés (type troubles bipolaires, schizophrénies, troubles anxieux ou troubles dépressifs) relativement stabilisés, exempts de troubles du comportement manifestes et ayant un état compatible avec des activités collectives.

Réunion du 9 décembre 2021 :

- Validation du cycle d'activité physique pour les femmes enceintes et jeunes mamans
- Validation du formulaire de recueil de consentement dans le cadre d'une étude menée en partenariat avec la CPAM du Bas-Rhin pour les bénéficiaires du Sport santé sur ordonnance (étude anonymisée et comparative portant sur les dépenses en soins de ville concernant ces bénéficiaires vs les dépenses en soins de ville d'assurés sociaux ne suivant pas le programme)
- Mise en place d'un formulaire générique de demande d'accès aux données de la Maison Sport Santé qui a pour objectif d'être déployé en amont des recherches souhaitant être menées par des chercheurs sur les dispositifs-bénéficiaires de la MSS a également été adopté lors de ce Conseil scientifique
- Présentation du programme de recherche prévention de l'obésité dans les QPV par l'activité physique mené par l'Unistra Pr Gasparini, Sandrine Knobé
- Bilan des Assises du Sport santé sur ordonnance de 2021.

Les personnes suivantes sont invitées aux travaux du Conseil, lequel peut, en fonction de l'ordre du jour, y convier toute personnalité qualifiée de son choix :

Nom prénom	Institution
Pr William GASPARDINI	UNISTRA – Faculté des sciences du sport
Dr Evelyne LONSDORFER-WOLF	UNISTRA – Faculté de médecine
Pr Christophe ENAUX	UNISTRA – Faculté de géographie et d'aménagement du territoire
Dr Jean-Christophe MINO	Institut Siel Bleu
Dr Christelle SORDET	HUS
Pr Marie-Eve ISNER	UNISTRA/UGEAM
Dr SCHRAUB	Ligue contre le cancer
Dr PITT ZUND	CDOS 67
Karine GOUBY	Biovalley France

Julia WISSHAUPT-CLAUDEL	Représentante usagers MSS
Dr Corinne BILDSTEIN	MSS Strasbourg
Pauline BLANC	MSS Strasbourg
François JOUAN	MSS Strasbourg
Dr Léa CHARTON	Maison Urbaine de Santé Neuhof
Mélanie Le Morzédec	Diététicienne Nutrilibre
Dr Céline SIMON	MGEN
Dr Antoine MATTER	Médecin
Dr Irina ENACHE	HUS
Dr Julie CLAUSS KOBAYASHI	HUS
Marie KNEIB	Ville de Strasbourg
Dr Sandrine KNOBE	Université de Strasbourg
Marco PINTORE	Biovalley France
Dr Maria GONZALEZ	HUS
Dr Olivier MAYER	Ville de Strasbourg
Dr Patrick OHLMANN	HUS
Dr Patrycja GROSJEAN	UGECAM IURC
Dr BUCER	Pédiatre
Dr Pierre TRYLESKI	Maison Urbaine de Santé de l'ill / CPTS COSEN
Dr Simon SCHRAUB	Ligue contre le cancer
Floriane STEIMER	Ville de Strasbourg
Alain STRIEGEL	Représentant des usagers
Dr Thomas VOGEL	HUS
Dr Myriam ERNST	Maison Urbaine de Santé Hautepierre

En 2021, 10 formulaires ont été adressés au Conseil.

Lors du Conseil scientifique du 9 décembre 2021 ont été également présentés le programme de recherche prévention de l'obésité dans les QPV par l'activité physique mené par l'Unistra Pr Gasparini, Sandrine Knobé), les projets de thèse ou travaux de recherche en cours ainsi qu'un bilan des Assises du Sport santé sur ordonnance de 2021.

1.1.5. Le Comité de financement

Le comité technique de financement a été officiellement installé le 17 mai 2021 ; ses missions sont définies par l'article 17 de la convention constitutive du Groupement. Il est ainsi chargé de :

- Mettre en cohérence la réalisation du programme d'activité annuel avec les orientations des financeurs en termes de subvention ;
- Prendre connaissance de toute initiative (appels à projets...) des membres fondateurs et partenaires relative aux missions du groupement;
- Prendre connaissance de toute initiative nationale ou européenne (appels à projets...) relative aux missions du groupement ;
- Instruire collectivement des propositions financières proposées au Conseil d'administration.

Il s'agit d'une instance consultative. Le Comité du 17 mai 2021 a permis de délivrer une information aux membres et co-financeurs du GIP sur l'exécution budgétaire 2021 et échanger sur les projets de demande de subventions en cours.

Les institutions et structures suivantes sont invitées à participer à cette instance à un niveau technique : Ville et Eurométropole de Strasbourg, Collectivité Européenne d'Alsace, Agence Régionale de Santé Grand est, HUS, CPAM 67, Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace Moselle, DRAAF, CAF du Bas-Rhin, Institut Siel Bleu, UGECAM, Région Grand est.

Il s'est réuni le 23 septembre 2021 afin de présenter/discuter :

- l'état de la consommation budgétaire au 06 septembre 2021 en dépenses
- l'état de la consommation budgétaire au 06 septembre 2021 en recettes
- la proposition de budget rectificatif 1 et les éléments explicatifs
- la trajectoire financière des dispositifs

1.2. L'année 2021 : une année de transition vers une pleine autonomie du Groupement.

L'année 2021 a représenté une année de transition à maints égards :

- pour sécuriser la structure administrative, budgétaire et comptable et permettre au Groupement d'agir de façon autonome ;
- pour reprendre les actions pilotées en régie par la Ville de Strasbourg jusqu'au 31 décembre 2021
- pour concrétiser progressivement les engagements des 16 membres fondateurs
- pour faire équipe et poser les bases d'une identité nouvelle et du projet d'établissement.

1.2.1. La reprise des actions anciennement pilotées par la Ville de Strasbourg

Si les actions (*cf § dédiés aux actions PRECCOSS et Sport santé sur ordonnance*) n'ont pas fondamentalement évolué dans leurs objectifs et modalités d'intervention entre 2020 et 2021, la continuité du service proposé aux strasbourgeois-ses par le nouveau Groupement a été atteinte grâce au respect des jalons suivants :

- nomination de l'agent comptable par adjonction de service par arrêté DRFIP du 18 novembre 2020 ;
- obtention d'un numéro SIRET via l'INSEE le 02 décembre 2020 ;
- formation au logiciel finances GFI-PEP pour l'ordonnateur et le comptable les 14 et 15 décembre 2020 et au logiciel ressources humaines CIVIL NET RH (ATIP) pour l'ordonnateur le 17 décembre 2020 ;
- réception du Relevé d'Identité Bancaire du Groupement le 05 janvier 2021.

En parallèle de ces éléments, l'accueil et l'accompagnement des publics ont été garantis en :

- conventionnant avec l'UGECAM pour la reprise de 7 agents anciennement sous contrat Ville de Strasbourg pour une mise à disposition du Groupement – contre remboursement – à compter du 02 janvier 2021 ;
- procédant au recrutement de 3 éducateurs médico-sportifs (1 pour PRECCOSS, 2 pour Sport santé sur ordonnance), les anciens agents Ville de Strasbourg n'ayant pas rejoint le Groupement : les prises de poste des nouveaux éducateurs ont débuté à compter du 02 janvier 2021 (*cf § 1.2.3 dédié à l'évolution des ressources humaines*).

Les premières mises en paye des salaires, demandes de paiement, ordres de paiement ont été réalisés de façon autonome dès janvier 2021.

1.2.2. La mise en œuvre progressive des contributions des membres fondateurs

Les conventions individuelles d'adhésion au Groupement ont été formalisées et signées entre chacun des membres et le Groupement. La mise en œuvre des engagements de chaque membre se réalise de façon progressive¹

Sans être exhaustif, on peut citer :

- **Ville de Strasbourg** : la mise à disposition gracieuse de 6 ETP, des locaux pour l'équipe de la MSS, de créneaux dans les gymnases, d'un système d'information financier ; le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement ; la rénovation en cours de l'aile médicale des Bains Municipaux ;
- **Collectivité Européenne d'Alsace** : le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement ;

¹ Cf annexe n°1 – Tableau récapitulatif des engagements prévus par membre fondateur.

- **Université de Strasbourg** : l'aide à la co-conception d'une formation dédiée sur l'éducation thérapeutique du patient, la co-animation du Conseil scientifique de la MSS, la contribution à l'organisation des Assises du sport santé sur ordonnance 2021 ;
- **Institut Siel Bleu** : la mise à disposition effective de 0,1 ETP responsable recherche et de 0,1 ETP responsable incubateur, la contribution au Conseil scientifique, la co-construction et l'élaboration d'un cycle « sport santé » pour les patients souffrant d'un syndrome dit de « COVID long » ;
- **Hôpitaux Universitaires de Strasbourg** : la contribution de référents médicaux aux travaux du Conseil scientifique ; l'appui pour l'ouverture de Sport santé sur ordonnance à la santé mentale ; la contribution de la Fabrique de l'Hospitalité à la démarche du projet d'établissement et au projet immobilier (phases APS / APD) ;
- **UGECAM-IURC** : la contribution de référents médicaux aux travaux du Conseil scientifique et/ou en appui de certaines situations complexes ; l'élaboration et la mise en œuvre d'un parcours simplifié MSS / UGECAM ; la mise à disposition de créneaux au sein de la piscine de l'IURC ;
- **BIOVALLEY FRANCE** : la contribution aux travaux du conseil scientifique ; la contribution au projet Joue pour ta santé dans son volet numérique ;
- **MFGE** : en cours de stabilisation ;
- **MGEN** : en cours de stabilisation ;
- **IREPS Grand est** : la contribution au projet Joue pour ta santé, en particulier pour l'aide à l'élaboration et la mise en œuvre des diagnostics territoriaux ;
- **France Assoc Santé** : en cours de stabilisation, en lien avec le Comité des Usagers ;
- **Ligue contre le cancer** : l'organisation de consultations de tabacologie pour les bénéficiaires de Sport santé sur ordonnance ; l'élaboration d'un questionnaire portant sur les besoins des bénéficiaires de Sport santé sur ordonnance ;
- **Comité régional sports pour tous** : en cours de stabilisation ;
- **CDOS 67** : en cours de stabilisation ;
- **Unis vers le sport** : la mise à disposition de 75h d'éducateur sportif pour l'aide à la création et à l'animation du Conseil des Jeunes de PRECCOSS ;
- **Office des Sports** : la promotion de la MSS au travers d'événements sportifs tels que les Courses de Strasbourg, la Strasbourgeoise, « Place à ta forme », ...

1.2.3. L'évolution des ressources humaines

Les effectifs de la Maison Sport Santé de Strasbourg sont fixés au 31/12/2021 à 20,8 ETP occupés par 22 agents. Si tous les effectifs ont été recrutés officiellement par la voie de la mise à dispositions ou par contrats en 2021, année de démarrage des activités de la Maison Sport Santé de Strasbourg, 9 agents ont pris leurs fonctions entre janvier et juin 2021 ; en lien avec le tableau des effectifs ci-dessous, il s'agit du responsable du pôle accompagnement, du responsable administratif et financier, du coordonnateur sportif, de la cheffe de projet prévention primaire, de la psychologue, d'un éducateur sportif enfants/adolescents, d'un éducateur sportif adulte, d'un éducateur sportif en santé mentale, d'une assistante.

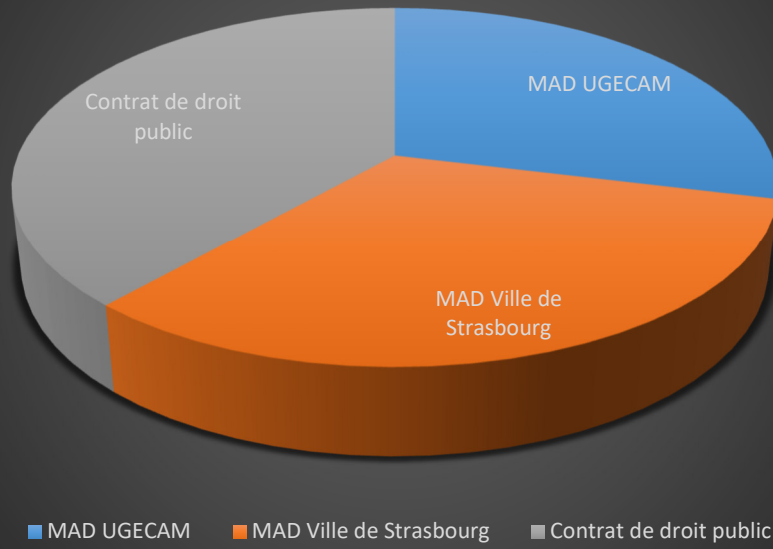
Ce renouvellement ayant presque concerné la moitié de l'effectif entre 2020 et 2021 nécessite du temps pour faciliter la bonne compréhension des missions et/ou des enjeux de la MSS et des actions qu'elle porte.

Par ailleurs, malgré l'éclatement sur 3 sites distincts, de nouveaux espaces et moments de régulation interne ont été inventés : réunions de coordination tous les 15 jours en alternance avec celles du pôle accompagnement ; réunions d'équipes PRECCOSS et SSO bi-mensuelles. Les temps de travail avec les Ateliers RTT (cf ci-dessous) ont permis de réunir systématiquement les équipes, des temps de cohésion ayant également été organisés à 6 reprises, dont une journée « au vert » le 9 septembre.

Fonction	Quotité ETP	Statut
Directeur	1	Mise à disposition par la Ville de Strasbourg à titre gracieux
Responsable du pôle accompagnement	1	Mise à disposition par la Ville de Strasbourg à titre gracieux
Responsable administratif et financier	1	Mise à disposition par la Ville de Strasbourg à titre gracieux
Médecin référente médicale	0,5	Mise à disposition par l'UGECAM Alsace contre remboursement
Coordinateur sportif	1	Mise à disposition par la Ville de Strasbourg à titre gracieux
Coordinatrice paramédicale	1	Mise à disposition par l'UGECAM Alsace contre remboursement
Cheffe de projet prévention primaire	1	Contractuelle de droit public
Psychologue	1	Contractuelle de droit public
Éducateur sportif des activités physiques adaptées en santé – enfants et ados	2	1 Mise à disposition par l'UGECAM Alsace contre remboursement ; 1 contractuelle de droit public
Éducateur sportif des activités physiques adaptées en santé - adultes	6	1 Mise à disposition par l'UGECAM Alsace contre remboursement ; 3 contractuels de de droit public ; 2 Mise à disposition par la Ville de Strasbourg à titre gracieux
Éducateur sportif des activités physiques adaptées en santé mentale	1	Contractuel de droit public
Diététicienne	1,5	Mise à disposition par l'UGECAM Alsace contre remboursement
Secrétaire-assistante	2,8	0,8 mise à disposition par la Ville de Strasbourg contre remboursement 1 contractuelle de droit public 1 mise à disposition par l'UGECAM Alsace contre remboursement
Total	20,8 ETP	

A ces effectifs doivent être ajoutés pour l'année 2021 les contributions apportées par Mme Pauline Blanc, doctorante CIFRE employée par la Ville de Strasbourg.

Effectifs selon le statut



Organigramme de la Maison Sport Santé (au 31/12/2021)



1.2.4. Une stratégie de communication en cours de mise en œuvre

L'autonomie statutaire du Groupement d'Intérêt Public lui confère une liberté dans la définition de la stratégie de communication de la Maison Sport Santé. Celle-ci repose sur 4 piliers :

- ✓ Optimiser sa visibilité en tant que structure autonome dans le paysage institutionnel strasbourgeois ;
- ✓ Développer des contenus pédagogiques pour les bénéficiaires et le grand public ;
- ✓ Renforcer sa lisibilité auprès des prescripteurs ;
- ✓ « Faire réseau », localement avec les 16 membres fondateurs et nationalement avec les tutelles ministérielles, Maisons Sport Santé et partenaires.

Cette stratégie se matérialise par une présence multi-canal indispensable pour toucher les différentes cibles :

- Communication numérique
- Communication « print »
- Communication événementielle
- Communication presse

Pour ce faire, un logo a été créé par une agence de communication strasbourgeoise, après mise en concurrence de 4 candidats. Il symbolise l'idée de mouvement, intergénérationnel, dans une logique de développement durable :



Concernant la présence sur les médias sociaux, fin 2021, l'impact était le suivant :

- Facebook (@Maison Sport Santé de Strasbourg) : 970 abonnés : communication pour le grand public
- LinkedIn (@Maison Sport Santé de Strasbourg): 212 abonnés : communication « réseau » et professionnels
- Twitter (@MSS Strasbourg): 111 tweets : fil événementiel pour les Assises du sport santé notamment
- Youtube (@Maison Sport Santé de Strasbourg) : plus de 20 vidéos et 110 abonnés : diffusion de recettes de cuisine



Du point de vue presse, l'essentiel de l'actualité s'est articulé autour de trois temps forts :

- Le lancement du protocole « Sport-Santé », le 12 mars 2021 au parc du Heyritz, pour les patients présentant des symptômes persistants post Covid-19, en lien avec l'association SIEL BLEU : articles dans les DNA, reportage sur Alsace 20 ;
- L'ouverture de Sport-Santé sur Ordonnance aux patients atteints de troubles psychiatriques stabilisés lors de la marche pour la santé mentale le 2 octobre 2021 : DNA ;
- L'organisation des 4èmes Assises Européennes du Sport-Santé sur Ordonnance, qui se sont déroulées en visioconférence le 11 et 12 octobre 2021 : La Gazette des Communes, espaceinfirmier.com, la Banque des Territoires, Alsace 20, DNA.

De plus, des informations paraissent régulièrement dans des magazines, sites ou journaux spécialisés, dont le sujet est de présenter les actions de la Maison Sport Santé.

L'essor du sport-santé sur ordonnance, sur fond de disparités régionales

Santé publique

Les 4e Assises du sport-santé sur ordonnance s'ouvrent ce 11 octobre à Strasbourg, autour du thème : « Covid-19, et après ? » L'occasion de mesurer les avancées d'un secteur qui foisonne d'initiatives locales, mais dont le développement bute toujours sur des problématiques de financements nationaux. Avec en toile de fond, la question de l'égal droit à l'accès aux soins pour tous.

Dans leur rapport présenté ce 7 octobre à la ministre déléguée aux Sports Roxana Maracineanu, Marie Tamarelle-Verhaeghe (LRM – Eure) et Régis Juannico (Génération.S – Loire) parlent de « bombe à retardement sanitaire ».

La Maison Sport Santé de Strasbourg est aussi présente sur le terrain afin d'informer le grand public sur son offre, ses projets, des conditions d'accès, en organisant des événements ou en lien avec des organisateurs locaux :

- 3 juillet 2021 : « Olympiades de la Maison Sport Santé » au parc de la Citadelle, où bénéficiaires et leurs familles viennent pratiquer des activités, rencontrer leurs éducateurs, échanger avec leurs pairs ;
- 9 juillet 2021 : organisation de visites, pour les partenaires et usagers, de l'Aile médicale des Bains Municipaux avant chantier et de la piscine municipale en fin de chantier ;
- 22 août 2021 : présence lors de la « semaine santé » au Baggersee, organisée par la Direction des Sports de l'Eurométropole ;
- 29 août 2021 : participation d'un groupe de bénéficiaires aux Courses de Strasbourg
- 11 septembre : journées portes ouvertes du site Lyautey (Neuhof) organisées par la Ville de Strasbourg
- 18 et 19 septembre : rentrée des associations au Parc de la Citadelle organisées par l'Office des Sports de la Ville de Strasbourg
- 19 septembre : 50 ans du Quartier de HautePierre organisés par la Ville de Strasbourg
- 19 septembre : « Rues Libérées à Strasbourg » organisés par la Ville de Strasbourg: administration de tests de marche Avenue des Vosges



FOCUS : Les 4èmes Assises Européennes du Sport Santé Sur Ordonnance - 11 et 12 octobre 2021

- 1ère organisation par le GIP MSS en partenariat avec Ville de Strasbourg
- En raison de la crise sanitaire : événement en distanciel uniquement
- Extension du réseau national des Villes sport santé avec Villes santé OMS (90 villes et territoires)
- Dimension internationale et européenne : Suisse, Allemagne, Espagne, Italie, Conseil de l'Europe
- Chiffres-clés :



1.2.5. Une démarche en cours : le projet d'établissement avec les Ateliers RTT

Le 02 novembre 2020, la Ville de Strasbourg avait publié, pour le compte du Groupement non encore officiellement créé, un marché public relatif à la démarche « design de service ». Les objectifs attendus de cette assistance à maîtrise d'ouvrage étaient les suivants :

- Proposer les principales **orientations en vue de l'élaboration d'un projet d'établissement** (horaires d'accueil du public, modalités d'utilisation des espaces partagés tels que l'accueil, les salles d'activité physique, la cuisine pédagogique, notamment les temps de régulation interne aux agents de la MSS) ;
- Proposer des **scénarios d'usages et de fonctionnement** de la future MSS (concernant son futur siège Boulevard de la Victoire et son annexe à HautePierre) ;
- Proposer des **recommandations propres à l'aménagement des espaces** (design intérieur, signalétique, ergonomie et type de mobilier), au parcours des usagers ainsi qu'au choix des équipements intérieurs, en cohérence avec les orientations du GIP Maison Sport Santé

5 offres avaient été reçues à cet effet, le marché ayant été attribué à la société les Ateliers RTT.

Tout au long de l'année 2021, un travail de **co-construction** a ainsi mobilisé les différentes parties prenantes du projet : agent-e-s, habitant-e-s, partenaires... Il s'est agi de faire **émerger les besoins et contraintes** de chacun-e, **d'identifier des perspectives communes**, **d'esquisser de futures actions et fonctionnements** pour **soutenir la mission d'accompagnement** des publics du GIP, **pour définir nourrir son projet d'établissement**.

La première phase de diagnostic s'est déroulée entre février et septembre 2021 comme suit :

PHASE 1 : DIAGNOSTIC DES USAGES ET DES BESOINS DE LA MAISON SPORT SANTÉ DE STRASBOURG

Objectifs :

- Identifier les besoins, comprendre le fonctionnement des acteur.trice.s engagé.e.s dans le projet MSS.
- Saisir la diversité et les particularités des futur-e-s usager-e-s de la MSS.
- Poursuivre la dynamique collective et amorcer la co-construction du projet d'établissement.



Les différentes étapes du parcours de l'utilisateur dans les actions de la MSS (PRECCOSS et Sport santé sur ordonnance) ont ainsi été détaillées, afin de poser les enjeux et besoins pour chaque étape, tant pour les usagers que les professionnels-les ou à l'échelle de la MSS.

PHASE 2 : CO-CONSTRUCTION ET DÉFINITION D'UN PROJET COMMUN POUR LA MAISON SPORT SANTÉ

objectifs :

- Prioriser collectivement les thématiques à travailler en équipe, en vue de l'élaboration du projet d'établissement
- Définir les orientations prioritaires et initier leur mise en œuvre opérationnelle



Cette deuxième phase a permis de poser les jalons du projet d'établissement en :

- Fédération des acteurs autour d'un projet commun ;
- Travaillant en équipe autour des mutualisations possibles entre actions et dispositifs ;
- Aidant à définir la stratégie de communication par un travail sur les outils les plus adaptés ;
- S'appropriant les futurs espaces de travail de la MSS (Bd de la Victoire et dans les quartiers).

L'accompagnement par les Ateliers RTT a permis aussi d'étayer la démarche de refonte du parcours Sport santé sur ordonnance : le nouveau parcours, qui sera mis en œuvre en 2022, est ainsi le fruit de la réflexion partagée menée en 2021, il fera l'objet d'ajustements parallèlement à la forme du parcours Prescimouv. Les objectifs de ce nouveau parcours, définis collectivement avec les membres fondateurs, partenaires associatifs et professionnels de la Maison Sport Santé ont été guidés par les fondamentaux suivants :

- ⇒ Vers plus d'autonomie des bénéficiaires pendant et après le parcours ;
- ⇒ Un parcours individualisé et personnalisé au regard de l'autonomie ;

- ⇒ Une passerelle amorcée plus tôt vers l'offre de droit commun ;
- ⇒ L'ambition d'un plus grand nombre d'inclusion et d'un début de prise en charge plus rapide ;
- ⇒ L'accessibilité financière comme condition ;
- ⇒ Le vœu de réaliser des mesures d'impact post-parcours ;
- ⇒ L'objectif d'équité entre les bénéficiaires et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

	Inclusion	Départ	2 mois	6 mois	12 mois	18 mois	24 mois	30 mois	36 mois
NIVEAU 1 (= P1 actuels)	Réunion d'inclusion collective	BMS 1h30		Tél / Visio 30'	Tél / Visio 30'				
		PRATIQUE AUTONOME							
NIVEAU 2 (= P2 actuels)		BMS 1h30	Tél / Visio 30'	Tests 1h	Final 1h				
		ASSO1 x 1/sem		ASSO2 x 1/sem					
NIVEAU 3 (= P3 actuels)		BMS 1h30	Tél / Visio 30'	Tests 1h	Tests 1h	Tests 1h	Final 1h		
		Option : cycle d'amorce 2 mois	REGIE x 1 / sem						
		ASSO1 x 1/sem		ASSO2 x 1/sem		ASSO3 x 1/sem	ASSO4 x 1/sem		
							PRATIQUE AUTONOME		
NIVEAU 3+ (= selon bilan Final 1 et évaluation médicale et sociale)		BMS 1h30	Tél / Visio 30'	Tests 1h	Tests 1h	Tests 1h	Final 1 1h	Tests 1h	Final 2 1h
		Option : cycle d'amorce 2 mois	REGIE x 1 / sem						
	ASSO1 x 1/sem		ASSO2 x 1/sem		ASSO3 x 1/sem	ASSO4 x 1/sem	ASSO5 x 1/sem	ASSO6 x 1/sem	
						PRATIQUE AUTONOME		PRATIQUE AUTONOME	

Ponts possibles à chaque bilan entre les différents niveaux

2. L'activité par projets et dispositifs

2.1. Le projet « Joue pour ta santé. »

2.1.1. Rappel des enjeux et objectifs du projet

Le projet de prévention primaire « Joue pour ta santé » a pour but de contribuer à réduire les inégalités de santé en agissant prioritairement auprès des populations qui en ont le plus besoin, via des stratégies d'accompagnement aux changements de comportements innovantes telles que la pédagogie ludique, le renforcement de la participation de la population à toutes les étapes du projet, et notamment à l'identification de ses propres besoins et solutions pour renforcer ses comportements favorables à la santé. La thématique est celle de la nutrition (comportement alimentaire et pratique d'activité physique). Cette co-construction permettra d'utiliser les différents temps de la journée des enfants (scolaire, périscolaire et extrascolaire) pour une meilleure adaptation à leur rythme.

Le projet est financé par l'ARS d'une part, dans le cadre du Fonds d'Intervention Régional (FIR). « *Joue pour ta santé* » bénéficie également d'une aide du Programme d'Investissement d'Avenir dans le cadre du projet lauréat Territoires de Santé de Demain (TSD).

Objectifs généraux :

- Renforcer les comportements favorables à la santé des enfants scolarisés dans les écoles ciblées des Quartiers Prioritaires de la Ville de Strasbourg en matière de nutrition (comportements alimentaires + activités physiques) ;
- Renforcer l'offre nutritionnelle à destination des enfants et des parents du territoire ;
- Fédérer les acteurs de la nutrition du territoire.

2.1.2. Les démarches engagées en 2021

Ce projet s'appuie sur les écoles élémentaires suivantes : Canardièrre, Guynemer I, Guynemer II, Ziegelwasser, Schongauer, Romains, Sainte Aurélie. L'ambition est de co-construire un programme avec l'ensemble de la communauté éducative, visant le développement des compétences psychosociales des enfants.

Organisation de rencontres avec différents partenaires :

Différents acteurs ont été rencontrés provenant de divers horizons, impliqués de près ou de loin par cette thématique :

- L'Éducation Nationale via les inspecteurs et les coordonateurs REP des circonscriptions concernées ainsi que la direction des écoles et l'équipe CAAPS – le pari de la santé;
- les chargés de mission quartier de la ville, différents services de la ville (direction de territoire, périscolaire, sports, cités éducatives, stratégie alimentaire),
- des entreprises et startups du domaine de la pédagogie ludique, des associations ou porteurs de projets sur le territoire),
- des membres fondateurs du GIP.

Le but est de présenter la démarche, nouer des liens et envisager des solutions à développer ensemble pour la mise en place du projet.

Mise en place d'un projet complémentaire :

Pour que le projet corresponde aux attentes et besoins de chacun, il a semblé pertinent de mener des diagnostics partagés au sein des écoles. Ils seront réalisés avec l'Ireps Grand Est et financés grâce au soutien de la DRAAF et de l'Eurométropole dans le cadre du plan de relance suite à un appel à projet régional – Projets Alimentaires Territoriaux.

Ce diagnostic partagé, portant sur la triade « Demandes de la population - Besoins perçus par les professionnels - Réponses existantes en matière de nutrition » dans les écoles ciblées est une étape essentielle pour soutenir la mobilisation des équipes/enfants, définir des priorités partagées et construire des actions répondant aux besoins dans les écoles concernées et sur leur territoire.

De ce fait, des « focus groups » seront réalisés par l'IREPS Grand Est pour chaque école, l'ensemble des entretiens réalisés seront enregistrés avec l'accord des participants et retranscrits pour en permettre l'analyse. Nous avons identifié les cibles suivantes :

- Élèves en élémentaire ;
- Acteurs du territoire ;
- Parents d'élèves.

Les membres du personnel de l'école (direction, enseignants, animateurs du périscolaire, etc.) seront également sollicités, via un questionnaire en ligne afin de faciliter la démarche et permettre un maximum d'adhésion de la part de ces acteurs très sollicités par ailleurs.

2.1.3. Perspectives 2022

Mise en place des focus groups :

La situation sanitaire a fortement impacté le calendrier du projet, un retard important s'est accumulé. Une fois les protocoles sanitaires assouplis, nous aurons la possibilité d'organiser, les différents focus groups prévus avec chaque cible.

- Les enfants : organisation d'un échange avec une douzaine d'enfants autour de la thématique de la nutrition, leurs avis et retours sur l'alimentation, l'activité physique, leur quotidien, leurs activités scolaires et extra-scolaires, leurs ressentis à l'école ou à la maison, etc.
- Les parents : de la même manière, échange ouvert sur la nutrition, leurs ressentis, leurs pratiques, le quotidien avec leurs enfants, éventuellement leurs questionnements ou besoins d'accompagnement sur certains points, etc.
- Les partenaires et professionnels du quartier : le but est de pouvoir avoir une vision des activités proposées aux enfants et aux familles sur le quartier, cohérence de l'offre et de la participation du public, comprendre leur point de vue, leurs besoins et éventuelles difficultés ou freins auxquels ils font face. L'objectif est également de pouvoir créer du lien entre les différentes structures, mutualiser les forces vives afin de proposer une offre adaptée sur le quartier.

**<< JOUE POUR TA SANTÉ >>
COMMENCE MAINTENANT !**

Nous allons recenser les actions relatives à l'alimentation & l'activité physique
Réalisées dans votre quartier pour les familles
Venez nous aider à les adapter :
Idées, souhaits, besoins et propositions...

**LA PAROLE EST À VOUS :
LE ../. À ../H..** 😊

La rencontre se déroule avec un groupe de parents volontaires.
Chacun peut s'exprimer et partager son point de vue sur divers sujets :
la vie quotidienne, l'alimentation, l'activité physique, etc.

VEZ NOMBREUX !

Pour confirmer votre présence :
lea.rebouah@strasbourg.eu
07 62 51 04 65

Action soutenue par : L'Agence Régionale de Santé Grand Est, le Programme d'Investissement d'Avenir, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt avec le financement de l'État - Plan de Relance et l'appui de l'Eurométropole de Strasbourg.

Diffusion du questionnaire en ligne :

Afin de pouvoir recueillir la parole de chacun et notamment de ceux qui sont en lien direct avec les enfants, et par extension les parents, a été mis à la disposition du personnel des écoles un questionnaire en ligne, à remplir librement en fonction de leurs disponibilités. Différentes thématiques y sont abordées : la nutrition, les actions réalisées au sein de l'école, les pistes d'amélioration envisageables, informations sur l'établissement scolaire, etc.

Sessions d'observation du temps du déjeuner à l'école :

En complément de ces échanges et du caractère déclaratif de cette démarche, un temps d'observation auprès des enfants sera mené. L'observation se fait sur la pause méridienne des enfants et comprend le temps du déjeuner à la cantine ainsi que le temps périscolaire. Cela permet de comparer les paroles et les actions de chacun, de nuancer ou affirmer certains propos ou comportements. La démarche a pour but de comprendre le déroulement de ces moments, en se plaçant en posture d'observateur neutre, sans aucun jugement de comportement des protagonistes en action.

Rédaction de rapports de synthèse :

À l'issue des ateliers, les données qualitatives recueillies seront analysées, ce qui donnera lieu à la rédaction d'une synthèse. Sur cette base, il conviendra de prioriser les besoins et d'élaborer un plan d'actions qui intégrera les différents déterminants de la santé en matière de nutrition et portera sur différentes stratégies (environnementales, organisationnelles, institutionnelles, éducatives). En effet, agir conjointement sur ses différentes stratégies concourt à la réduction des inégalités sociales de santé.

- Pour chaque école ayant participé au projet : le rapport d'analyse remis à chaque établissement permettra d'informer la communauté éducative sur les besoins exprimés lors de la phase de diagnostic et aux équipes locales de s'en emparer pour élaborer un plan

d'actions plus spécifique à leur environnement. Celui-ci permettrait aux écoles de se saisir de la question en fonction de leurs possibilités, par exemple :

- Mettre en place des activités extra et périscolaires à destination de parents et enfants,
 - Proposer une offre d'activité physique en lien avec les associations sportives,
 - Mobiliser l'entourage des enfants par des rencontres d'information et sensibilisation,
 - Organiser des temps autour de la nutrition/hygiène de vie dans chaque école.
- Pour la Maison Sport santé : le rapport d'analyse global comprendra une synthèse des rapports remis aux différents établissements. Ce rapport de synthèse permettra de prioriser les objectifs et axes communs à l'ensemble des écoles impliquées dans le projet. Le plan d'actions communs à l'ensemble des établissements pourra comprendre :
- La co-construction avec les enfants et les parents des actions en matière de nutrition et notamment l'élaboration du cahier des charges d'un outil numérique innovant,
 - L'organisation de temps de travail afin de mobiliser différents acteurs impliqués dans le PAT autour des pédagogies ludiques en matière de nutrition,
 - La mise en place des temps forts inter école autour de l'activité physique.

Création d'un outil numérique :

Ce travail de priorisation permettra également de structurer les axes à définir dans le cahier des charges du futur outil numérique. Cet outil a pour but d'être un support complémentaire des messages de prévention à destination des enfants mais également des parents. Il permettra aussi de sensibiliser les familles de manière innovante et ludique et se matérialiser sous la forme d'un « Serious Game » ou d'une application devenant des supports ludiques de l'accompagnement au changement.

Lors du choix de l'entreprise qui sera amenée à créer cet outil, une attention sera portée sur les méthodes de travail et d'accompagnement : il est souhaité que cet outil numérique soit co-construit avec les enfants et donc en collaboration avec les écoles, tant pour le fond que pour la forme.

2.2. Le dispositif « PRECCOSS »

2.2.1. La mise en œuvre du programme d'éducation thérapeutique du patient

Le dispositif de PRise En Charge Coordonnée des enfants Obèses ou en Surpoids de Strasbourg – Preccoss- a déposé un programme d'éducation thérapeutique « Programme ETP Preccoss » accepté en décembre 2019 par l'ARS Grand EST. Les enfants inclus dans le dispositif entrent dans ce programme pour une durée d'1 an, renouvelable 1 fois selon les besoins de l'enfant et de sa famille. En 2021, la durée de prise en charge est donc de 2 ans maximum.



Rappel du parcours proposé :

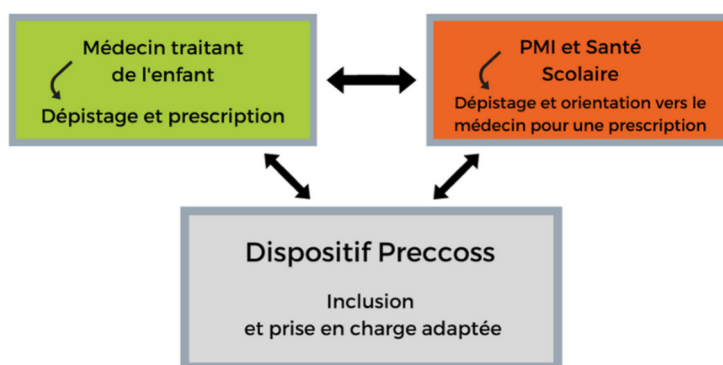
1) Orientation vers le dispositif Preccoss

Critères :

- enfants en surpoids ou obèses (selon la courbe de corpulence du carnet de santé)
- enfants et adolescents âgés de 3 à 18 ans
- enfants résidant à Strasbourg

Orientation :

- Médecin traitant (généraliste ou pédiatre)
- Professionnel.le.s de santé de la Ville (Protection maternelle et infantile PMI ou Santé Scolaire). Cette orientation est réalisée principalement lors des bilans de santé obligatoires de l'entrée au CP. Pour rappel, depuis novembre 2015, les bilans systématiques et obligatoires ont lieu uniquement au cours de la 6^{ème} et de la 12^{ème} année de l'enfant.



Déroulé des deux chemins de prescription :

Dépistage par les services de la Ville	Dépistage/prescription par le médecin traitant
<ul style="list-style-type: none">• La famille reçoit un courrier d'orientation• L'infirmière coordinatrice de Preccoss reçoit la copie du courrier d'orientation en accord avec la famille• La famille est invitée à se rendre chez son médecin traitant pour une prescription	<ul style="list-style-type: none">• Rédaction d'une ordonnance de prescription du dispositif et remise d'un certificat d'aptitude à l'activité physique• Le médecin continue à assurer le suivi médical de l'enfant en lien avec l'équipe Preccoss

Suite à l'orientation, la famille appelle le secrétariat pour prendre un rendez-vous d'inclusion.

2) L'inclusion collective

Elle se déroule sur ½ journée. Les familles rencontrent l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire. Trois lieux sont proposés : HautePierre, Neuhof et Esplanade.

Déroulé :

- 1- Présentation du dispositif à l'ensemble des familles*

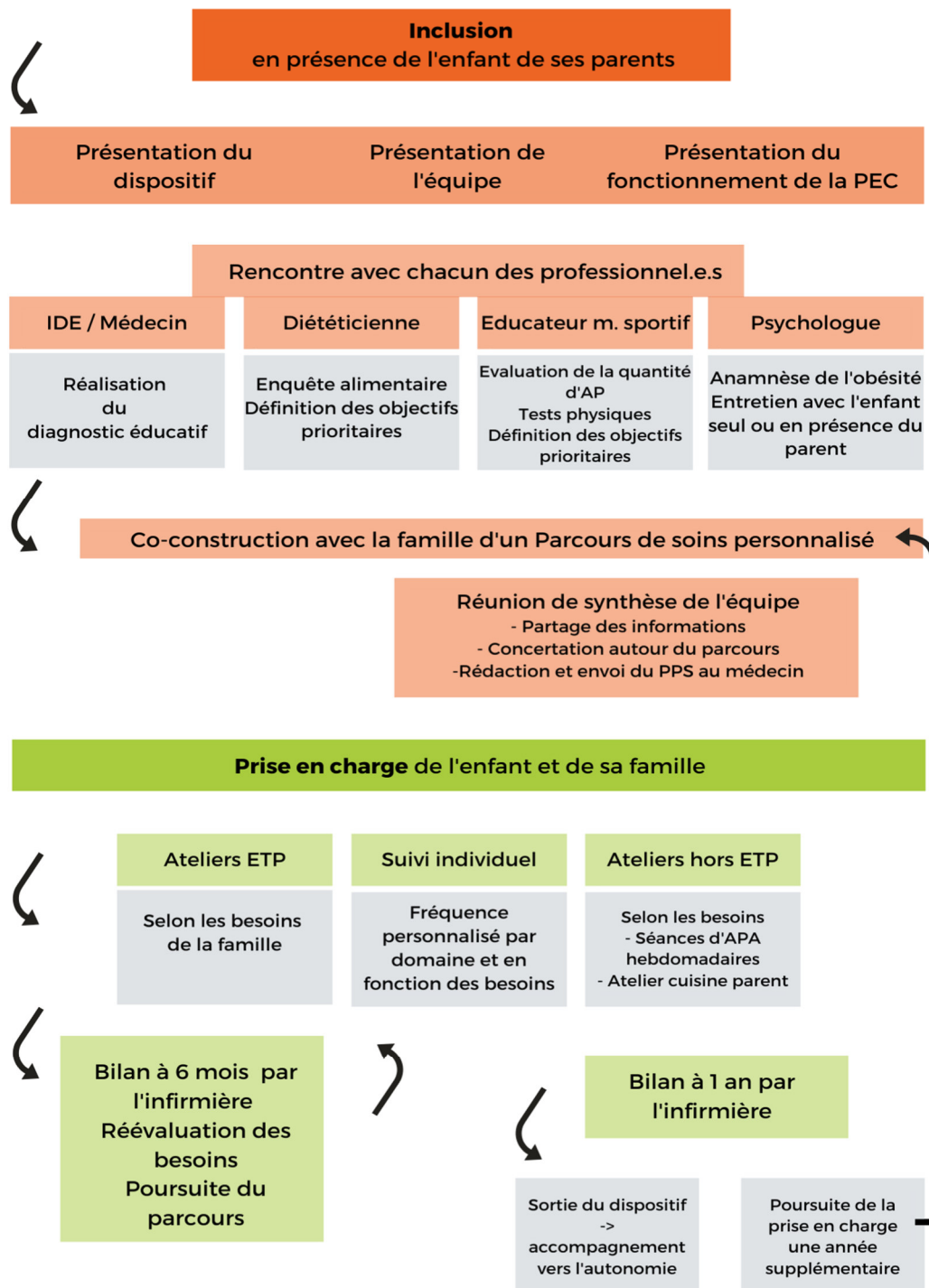
*Étape suspendue depuis la crise sanitaire, la présentation se fait individuellement par le premier membre de l'équipe à recevoir la famille.

- 2- Rencontre de chaque famille avec chacun des 4 professionnel.e.s :
- Infirmière
 - Diététicienne
 - Éducateur médico sportif
 - Psychologue
- ➔ Un rendez-vous de suivi à 6 mois est fixé automatiquement avec l’infirmière coordinatrice.
 - ➔ Selon les besoins et souhaits de l’enfant et sa famille, un **parcours de soin personnalisé** est mis en place : choix d’ateliers collectifs et/ou suivis individuels
 - ➔ La famille signe la chartre du patient
- 3- Ces inclusions sont suivies d’une réunion de synthèse de l’équipe pluridisciplinaire et de la rédaction d’un **Plan Personnalisé de Soins** (PPS) reprenant les conclusions des professionnel.e.s ainsi que les activités et rendez-vous auxquels se sont engagées les familles. Ce PPS est ensuite envoyé aux médecins prescripteurs.

3) Le suivi des familles

- Tous les rendez-vous, ateliers collectifs ou rendez-vous individuels, sont rappelés à la famille par SMS 24h avant.
- Un **bilan intermédiaire** est réalisé **6 mois** après l’inclusion par l’infirmière coordinatrice. Elle fait le point avec la famille, revoit et ajuste la prise en charge en fonction de la demande. Certains enfants nécessitent un suivi plus rapproché et peuvent être vus 3 mois après l’inclusion.
- Un **bilan final** est réalisé au bout d’**1 an** de prise en charge par l’infirmière coordinatrice. La nécessité ou non de poursuivre la prise en charge est évaluée en partenariat étroit avec la famille et l’enfant. S’il est décidé qu’une seconde année de prise en charge est nécessaire, un nouveau PPS est réalisé et envoyé au médecin prescripteur.

Schéma récapitulatif du parcours d'un enfant dans le dispositif Preccross



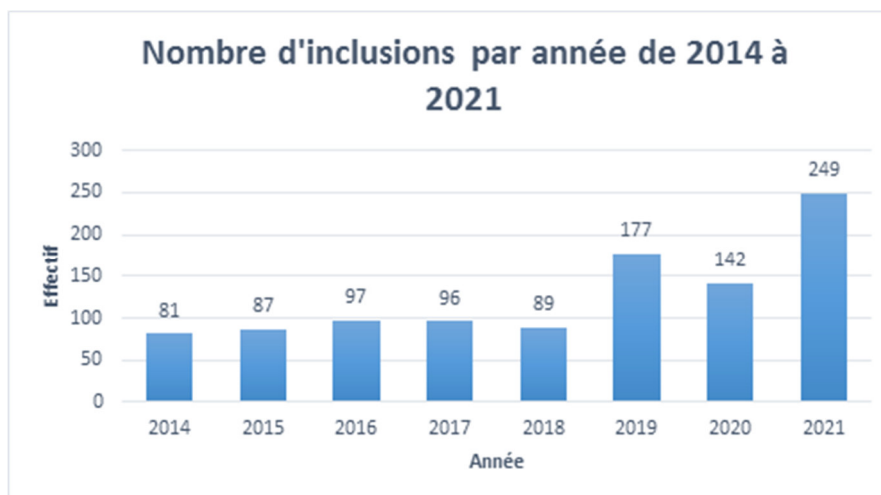
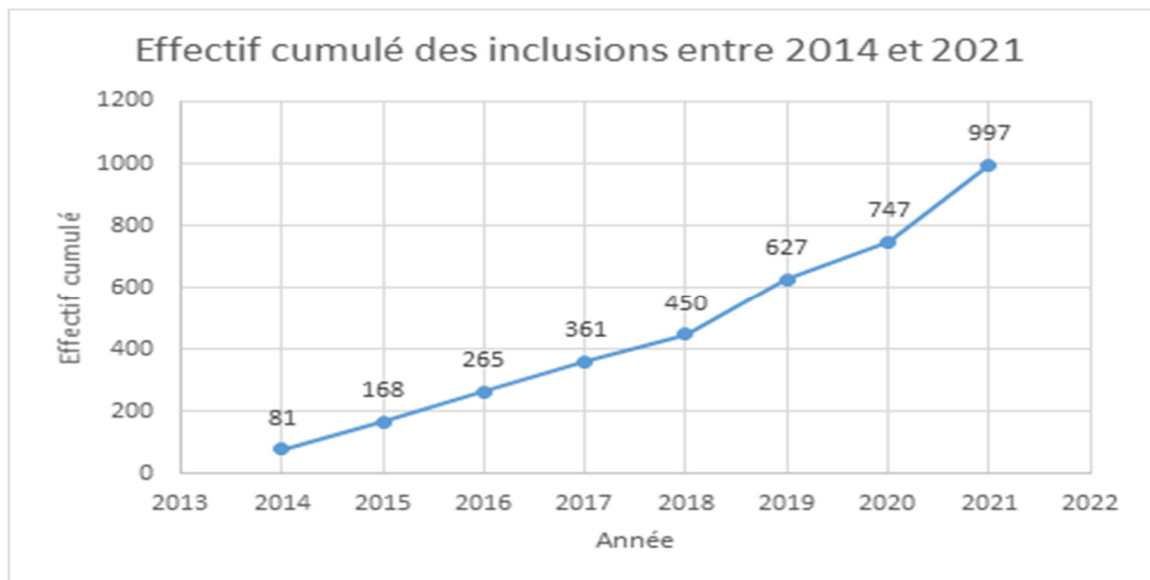
2.2.2. Les indicateurs d'activité

1) Description des familles bénéficiaires

a- Évolution de la file active depuis 2014

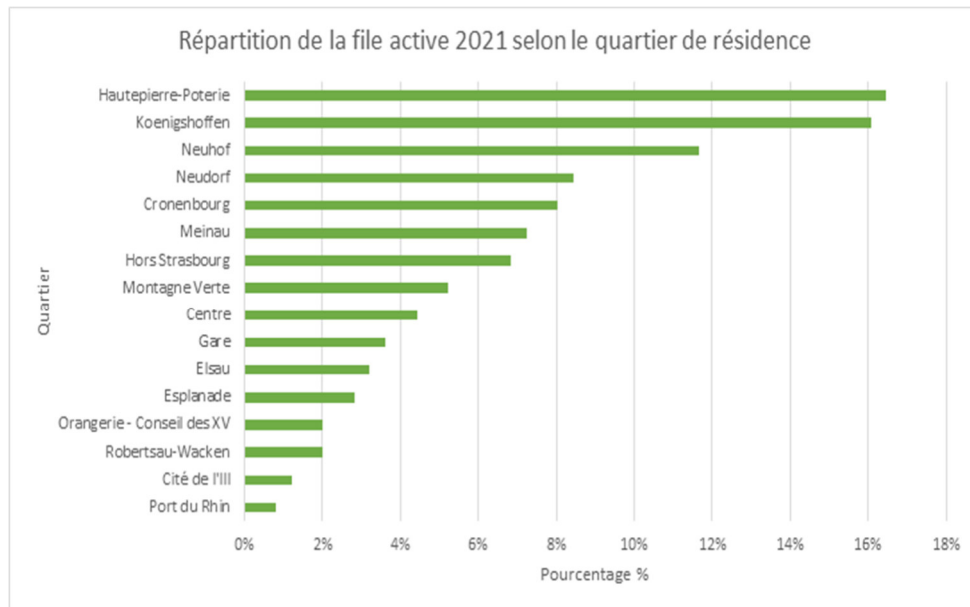
997 enfants inclus entre la création du dispositif en mars 2014 et décembre 2021. En 2021, 249 enfants ont été inclus.

La file active s'élève à 308 familles.



En 2021, on constate une reprise de la dynamique d'inclusion, de nombreuses demandes des familles étant liées à une prise de poids pendant les périodes de confinement.

b- Répartition par quartier de résidence



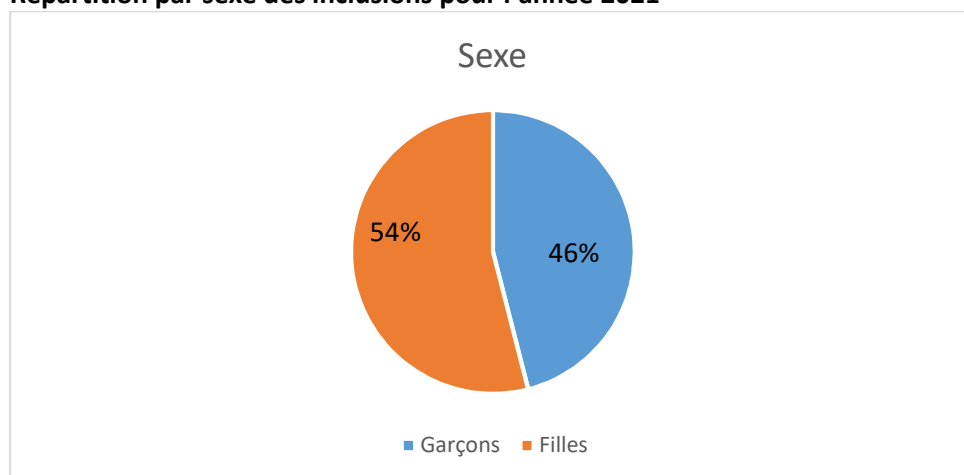
Ces éléments nous permettent de constater un fort ancrage chez les habitants des quartiers de Hautepierre, Koenigshoffen et Cronenbourg, des liens forts ayant été développés avec les acteurs de terrain de Hautepierre, avec une bonne visibilité du dispositif sur les quartiers limitrophes.

Afin de remédier à la disparité entre quartiers, l'équipe a développé des partenariats avec les acteurs sociaux et médicaux des quartiers moins bien représentés et participe à différents événements afin de communiquer auprès de ces publics.

Par ailleurs, en 2021, 17 familles hors Strasbourg ont bénéficié d'une prise en charge Preccoss grâce à la prise en charge de leur enfant par un médecin traitant strasbourgeois ou bien l'inscription de cet enfant dans une école à Strasbourg.

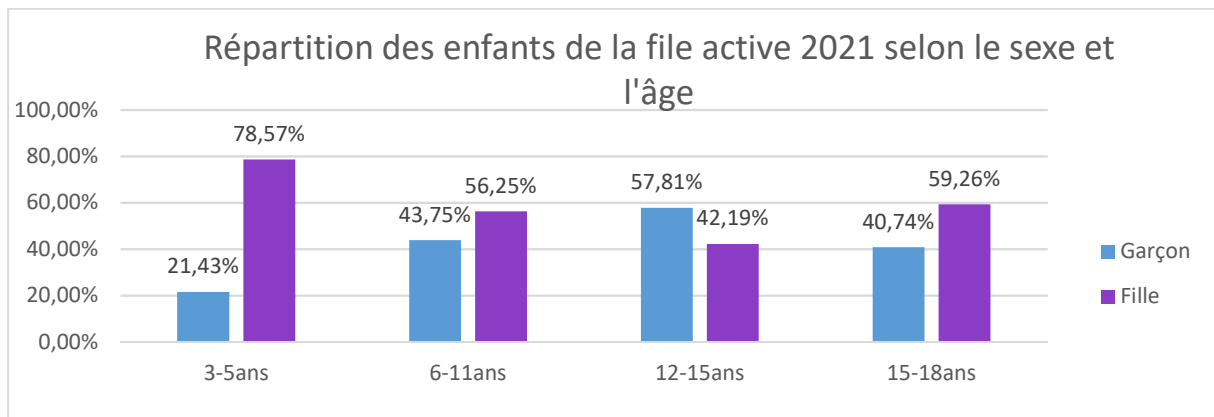
c- Répartition selon le sexe, l'âge et la corpulence

Répartition par sexe des inclusions pour l'année 2021

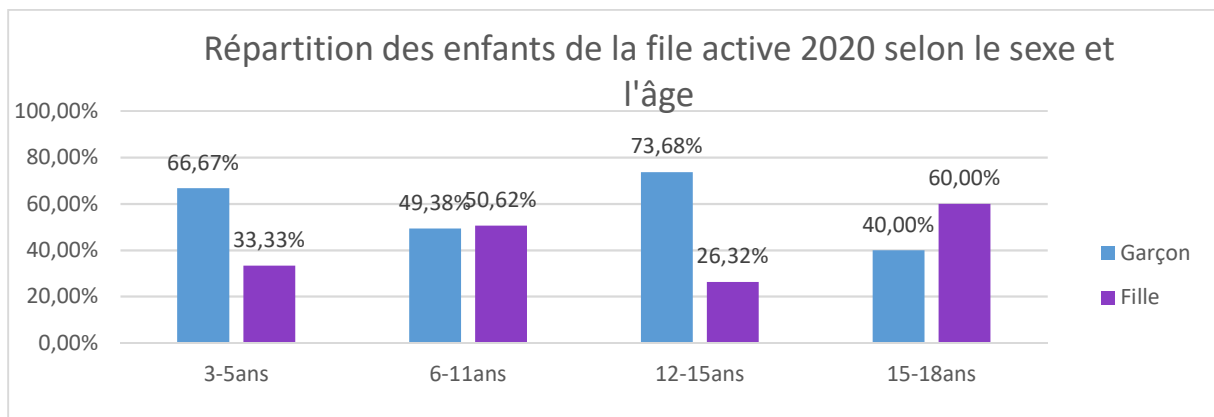


En 2020, nous avons 55% de filles et 45% de garçons, en 2019 53% de filles et 47% de garçons.

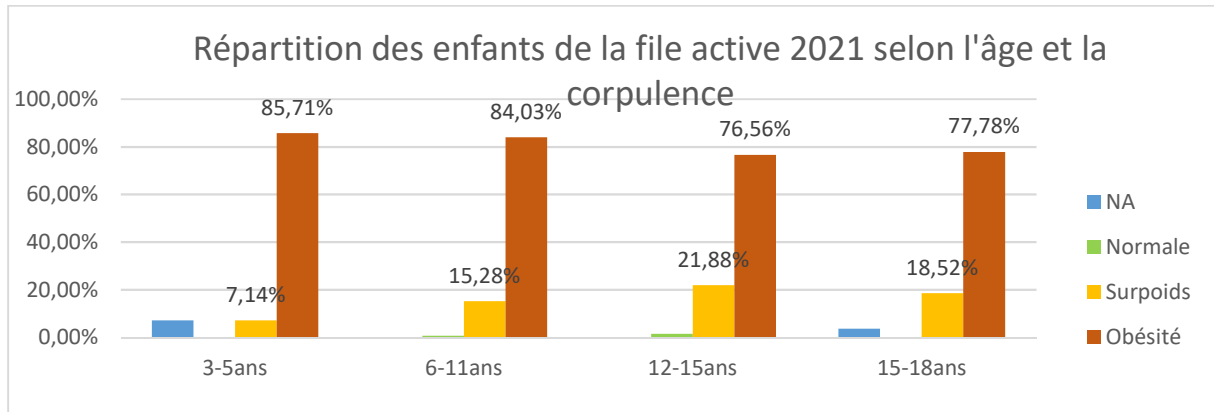
Répartition par âge et par sexe



Malgré l'ouverture depuis juin 2019 aux 12/18 ans, la majorité des enfants inclus est âgée entre 3 et 12 ans. Seulement 30 enfants entre 12 et 18 ans ont été inclus en 2021. Un enfant a été pris en charge quelques mois avant ses 3 ans car il venait avec son frère.

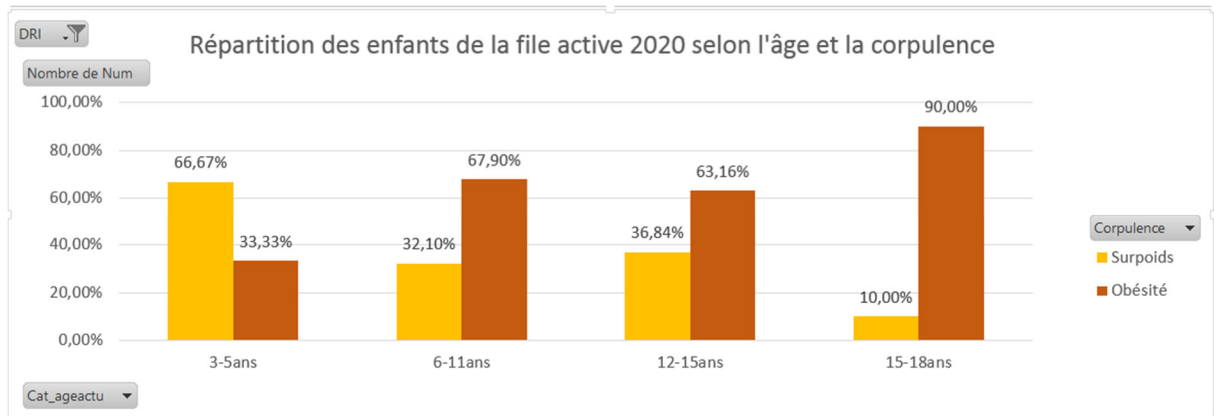


d- Répartition par âge et par corpulence



- **18 % des enfants suivis sont en surpoids** (IMC supérieur au 97^e percentile et inférieur à la courbe IOTF-30, selon les recommandations de l'HAS)
- **82 % des enfants suivis sont en situation d'obésité** (IMC supérieur à la courbe IOTF- 30)

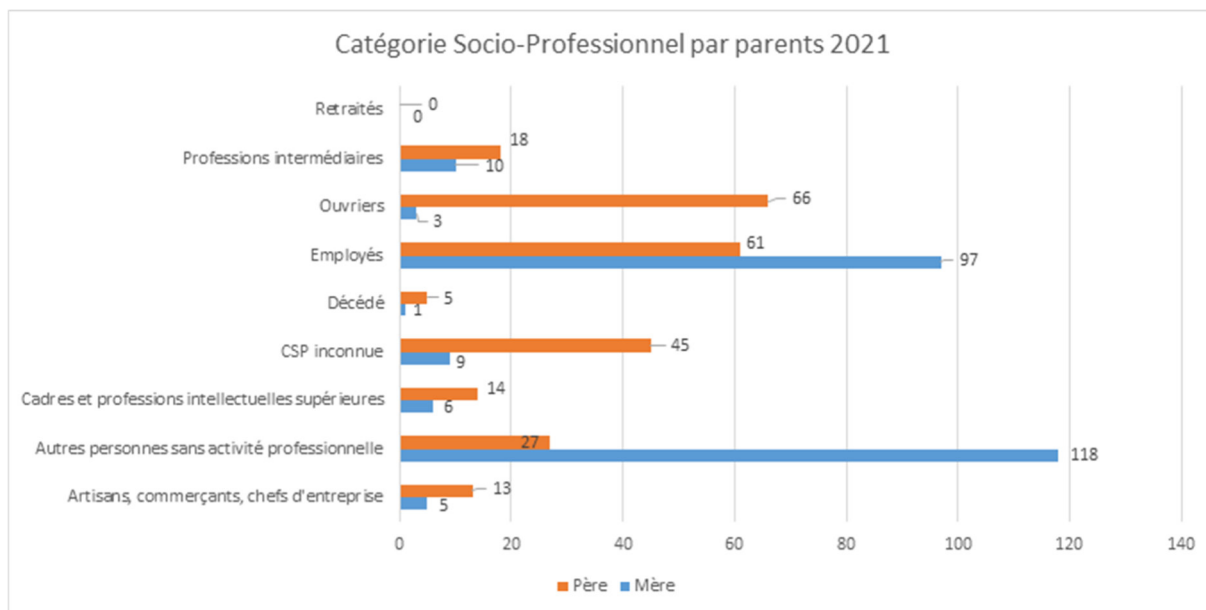
Pour rappel, en 2020, les chiffres concernant la répartition des enfants selon l'âge et la corpulence étaient les suivants :



Nous constatons une augmentation de l'obésité dans toutes les catégories d'âge. Selon les parents cela serait dû à la crise sanitaire et aux confinements.

e- Statut professionnel des parents à l'inclusion

Les données concernant la catégorie socio-professionnelle et le statut vis-à-vis de l'emploi doivent être interprétées avec prudence. Elles sont relevées de manière déclarative et permettent de donner une indication sur les caractéristiques des familles ayant bénéficié de PRECCOSS.



La catégorie socio-professionnelle la plus représentée chez les **pères** est celle des **ouvriers (27%)** suivie de près des **employés (25%)**, **18%** des professions des pères sont inconnues. Chez les **mères**, nous retrouvons une forte proportion de femmes **sans activité professionnelle (47%)** et **employées (39%)**. Ces données témoignent d'une sur-représentation de la catégorie « ouvriers » et « employés », en comparaison avec la répartition générale par CSP à Strasbourg :

Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle (Insee – 2018)

Agriculteurs exploitants	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14,1
Professions intermédiaires	14,0
Employés	15,0
Ouvriers	10,1
Retraités	17,9
Autres personnes sans activité professionnelle	26,5

	Père		Mère	
	Effectif	Proportion	Effectif	Proportion
Emploi	163	65%	103	41%
Sans emploi	50	20%	139	56%
Statut inconnu	31	12%	5	2%
Décédé	4	2%	0	0%
invalidé	1	0%	0	0%
congé parental	0	0%	2	1%

498 parents (249 pères et 249 mères)

20% des pères et 56% des mères sont sans emploi. De façon générale, les familles incluses ont un niveau de précarité important.

2) Participation des professionnel.e.s de santé libéraux et de la PMI/Santé Scolaire de la Ville

- Orientations et prescriptions dans le dispositif

Nombre de prescriptions du dispositif PRECCOSS par catégorie de professionnels de santé pour les patients inclus en 2021 :

	Effectif	Pourcentage
Médecin généraliste	201	81%
Pédiatre	46	18,5%
PMI	2	0.5%
Santé scolaire	0	0%
Prescripteur inconnu	0	0%

En 2021, 249 patients ont été inclus dans le dispositif PRECCOSS, 201 médecins généralistes ayant réalisé des prescriptions.

- **Nombre de professionnels libéraux prescripteurs :**

Les médecins prescripteurs libéraux, sont au nombre de **289 (247 médecins généralistes, 42 pédiatres)** depuis le début du dispositif ce qui représente **64% des généralistes et pédiatres** installés à Strasbourg.

- **Orientations et prescriptions dans le dispositif sans suite donnée par la famille, en 2021 :**

En 2021, 183 courriers d'orientation ont été transmis à des familles, avec copie à l'infirmière coordinatrice, contre 101 en 2018 et 149 en 2017. Parmi ces 183 orientations, 62 enfants ont été inclus dans le dispositif, 121 enfants (**66%**) n'ont pas pris contact avec PRECCOSS.

- **Envoi du Programme personnalisé de soins (PPS) aux professionnels de santé**

En 2021, la MSS s'est équipée d'une messagerie sécurisée (Apicrypt), permettant d'envoyer certains PPS directement aux médecins équipés d'une adresse sécurisée.

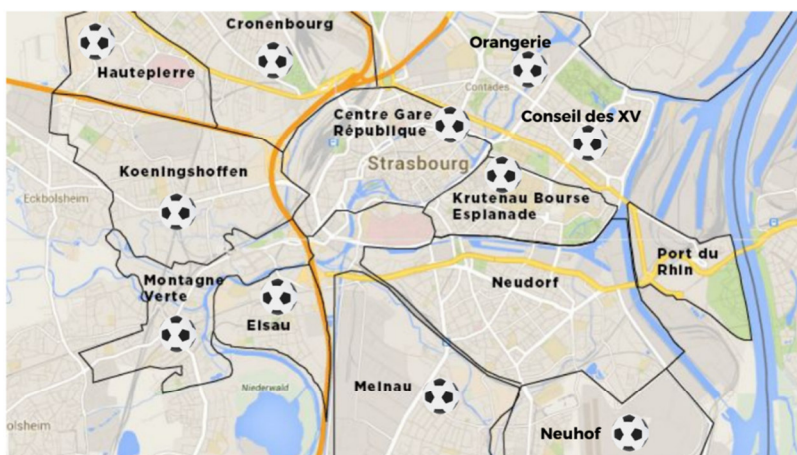
3) Les consultations individuelles de suivi

Professionnels	Nombre de consultations individuelles
Infirmière	225
Médecin	23
Psychologue	118
Educateur médico-sportif	191
Diététicienne	243
Total	800

Il y a un fort absentéisme : 43% des rendez-vous de suivi n'ont pas été honorés en 2021.

4) Les séances d'activités physiques hebdomadaires

Elles sont assurées par des associations partenaires, elles-mêmes coordonnées par le coordinateur sportif de la Maison Sport Santé. Elles ont lieu toute l'année hors vacances d'été.



- 11 quartiers de la Ville
- 11 associations partenaires
- 24 créneaux d'APA hebdomadaires
-

En 2021

- **569** séances réalisées
- **337** inscriptions aux séances
- **3401** participations avec une moyenne de **6 enfants/séance**

Liste des associations partenaires :

- CD GYM67 (Baby gym)
- Alsatia Neuhof (multisports)
- ASPTT Strasbourg (Multisports, circuit training)
- Hautepierre Badminton (badminton)
- Indoor-Santé (rameur)

- Racing Club de Strasbourg Alsace (foot santé)
- Sport Pour Tous (multisports)
- Sport Union XV (judo, musculation)
- Unis vers le sport (multisports)
- Vit'Activ (multisports)
- Maison Sport Santé (régie) (natation, multisports)



Activité physique pendant la saison estivale

Pour continuer à proposer une offre d'activité physique aux enfants pendant les grandes vacances d'été, les éducateurs médico sportifs de Preccross proposent des activités en régie.

Été 2021

Type d'activité	Nombre de séances et de participant	
Matinées hebdomadaires de découverte	• Parc des sports de HautePierre	43 enfants / 7 séances
	• Parc de la Citadelle à l'Esplanade	60 enfants / 7 séances
Randonnée découverte des paysages alsaciens	21 enfants / 3 séances	
Initiation hockey sur glace	21 enfants / 3 séances	
Accrobranche	24 enfants / 3 séances	
« Terre de jeux 2024 » avec le Service des Sports de la Ville	29 enfants / 2 sorties	



5) Les ateliers collectifs

Type d'ateliers	Nombre d'ateliers collectifs
Activité physique adaptée	10
Diététique théorique parents	38
Diététique théorique enfants	31
Ateliers cuisine	43
Médicaux	2
Psycho comportementaux	10
Total	134

La majorité des ateliers a lieu dans les quartiers de Hautepierre et du Neuhof.

Les ateliers cuisine sont quant à eux répartis sur tout le territoire, avec 5 lieux d'intervention : Hautepierre, Neuhof, Esplanade, Montagne Verte et Cité de l'III.

Le dispositif Preccoss propose :

- Des **ateliers ETP** dans le cadre de la prise en charge
- Des **ateliers hors ETP** toujours dans le cadre de la prise en charge des familles incluses dans le dispositif (en vert dans le tableau récapitulatif ci-dessous)

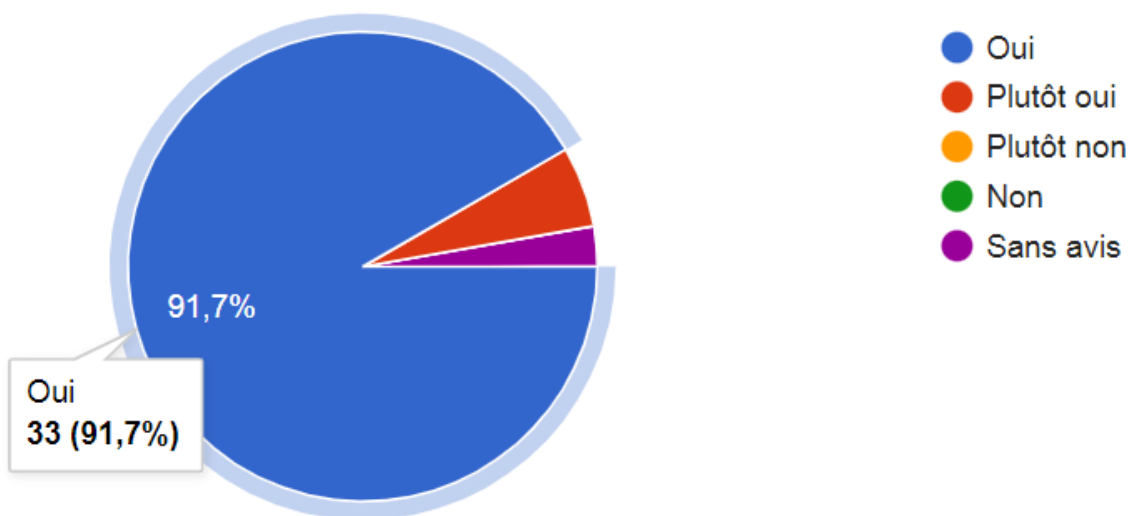
Liste des ateliers par discipline et par âge

Age	3/6-11 ans	+ 12 ans	Parents
Diététique	Bouge tes sens!	Y'a quoi là dedans?	Qu'est-ce qu'on mange?
	Set de table	Nutrigame	A la loupe
	ça ne se bouffe pas, ça se déguste		
	Ateliers cuisine		Atelier cuisine
	Dans ma peau d'ado (journée entière)		
Psychologie		Devenir mon propre héros	Mon parcours Preccoss en tant que parent
		Mon corps, mon ami	
		Mangé par mes émotions	Cafés débat
			Parlons d'obésité
Infirmière / Médecin			
Activité physique		Mon corps, mon souffle	
		Mon corps, passif ou actif	
		Activités estivales / Stages / Activités natures	
		Olympiades de la Maison Sport Santé	
Pluridisciplinaire	Interventions lycée Jean-Rostand		
	Interventions manifestations publiques (Printemps de la Santé, journée des associations, etc.)		
	Réunions de présentation du dispositif Preccoss		

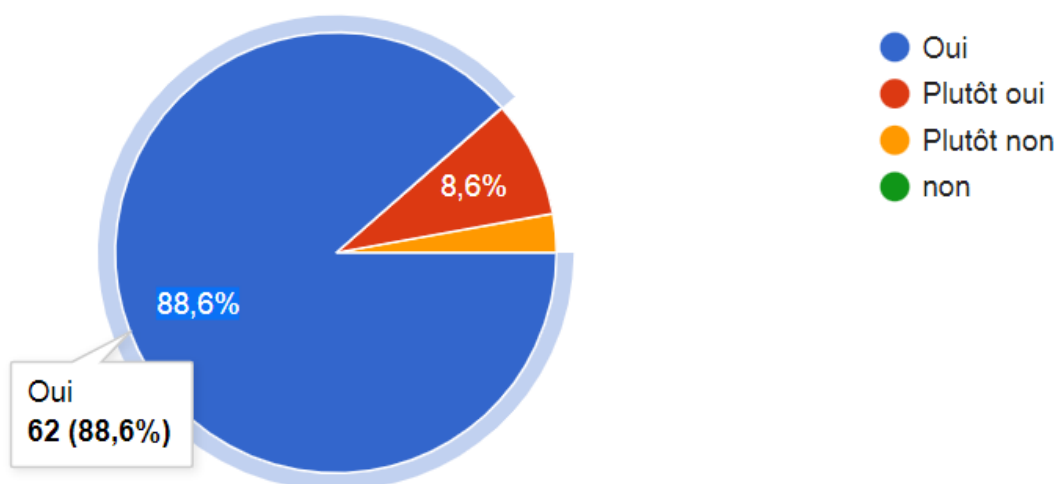
Atelier ETP

Nouveaux ateliers ETP 2021

Atelier hors ETP



- **Questionnaire de satisfaction des ateliers auprès des enfants**



Nous constatons que 96% des enfants sont satisfaits des ateliers proposés

2.2.3. Outils pédagogiques

L'équipe Preccoss a créé de nombreux outils pédagogiques à destination des enfants et de leur famille. Ces outils ont vocation à accompagner les ateliers et/ou à accompagner les familles dans leurs changements d'habitudes.

Outils diététiques :

Des fiches :

- Ma journée alimentaire
- Les 5 sens
- Les produits sucrés
- J'ai faim !
- Pourquoi mâcher c'est important
- Astuces pour faire manger des légumes à vos enfants

- Cuisiner vite et bien
- Pourquoi je mange ?...

Des livrets :

- Recettes (2 par an, Automne/hiver et Printemps/été)
- Petit déjeuner
- Tartinades de l'apéro
- Alternatives aux matières grasses et aux sucres
- Alternatives aux protéines carnées
- Les grignotages de l'apéro
- Mieux consommer
- Bouge tes sens

De la communication sur le dispositif et des fiches pratiques

- Livret de présentation du dispositif
- Livret de présentation des ateliers
- Les objectifs de mon parcours

Fiches bien-être

- Mes activités de la semaine
- Relaxation papillon
- Les avantages du changement
- Qu'est ce qui nous aide à mettre des choses en place ?
- Fiche sur les complexes
- Le poids des mots
- Définir les objectifs + Retour sur les objectifs de départ
- Les habitudes qu'il faudrait modifier
- Déclencheurs et stratégie, L'alimentation émotionnelle,

Les livrets de recettes



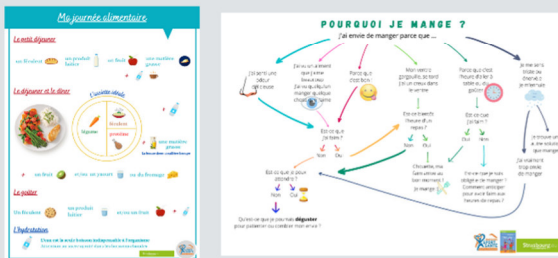
Fiches cuisine enfant



Des recettes filmées pour les réseaux sociaux



Exemples de fiches



Livret consommation



L'atelier Set de table



Jeu Pokesnack



Livret pour l'atelier Bouge tes sens



Des fiches bien-être

PASSER À TABLE DANS LE CALME

Le temps du repas doit être un moment agréable et plaisant pour chacun. Pour certains enfants, le moment de passer à table peut être source de stress. Cela peut avoir des conséquences comme le fait de manger plus rapidement ce qui ne favorise pas l'équilibre des sensations alimentaires.

Voici un petit exercice de relaxation à mettre en place avant le repas qui marque le passage d'une activité à une autre et permet un retour au calme si besoin.

La respiration papillon

Cet exercice est à proposer avant un repas. Il ne doit pas excéder quelques minutes pour ne pas éveiller l'enfant. C'est un exercice de respiration imagé qui lui permettra une meilleure assimilation de l'exercice.

- 1 Demander à l'enfant d'imaginer que la cage thoracique représente les ailes du papillon et les poumons son corps.
- 2 Inspiration : les ailes s'ouvrent, se soulèvent et s'écartent.
- 3 Expiration : les ailes redescendent et se resserrent autour du corps du papillon.
- 4 Entraîner 3 ou 4 battements d'ailes pour faire voler le papillon le plus loin possible (ouvrir les ailes au maximum avant de les refermer très lentement, ou doucement).
- 5 Une fois que l'enfant est calme, vous pouvez passer à table!

Nom: _____

FICHE : MES DÉCLENCHEURS ET MES STRATÉGIES

MON DÉCLENCHEUR	SA STRATÉGIE

L'ALIMENTATION ÉMOTIONNELLE

L'ACTION DE MANGER PEUT AVOIR PLUSIEURS OBJECTIFS POUR L'ÊTRE HUMAIN : COMBLER SA FAIM (OUBRIER DE L'ÉNERGIE AU CORPS), APPORTER AU CORPS LES NUTRIENTS ESSENTIELS ET RÉPONDRE À UN BESOIN ÉMOTIONNEL (ÊTRE CALMÉ, ÊTRE APaisÉ).

Pourquoi est-ce que nous mangeons?

Nourriture et émotions, quel rapport?

NE NOUS APPAÎT-IL PAS NORMAL ET LOGIQUE DE MANGER À APPORTER UN RÉCOURT FACE À NOS ÉMOTIONS ET QUE C'EST POUR CELA QUE LA NOURTURE PEUT ÊTRE UTILISÉE COMME STRATÉGIE FACE AUX ÉMOTIONS NÉGATIVES. ELLE NOUS FAIT DU BIEN.

POUR LES ENFANTS C'EST LA MÊME CHOSE. LA NOURTURE ÉTANT UN PLAISIR, ELLE PEUT APPARAÎTRE COMME RÉCOURT FACE À UN PEU À LA MANIÈRE D'UN DOUCES.

ÊTRE ANGOISSÉ ENVERS PRÉSENCE DE VITÉS DÉTENDU, LE COMPORTEMENT EST MODIFIÉ EN FAVORI DE LA PLACE PAR LE CERVEAU DU CERVEAU DE NOS PENSÉES.

Livret de présentation des ateliers

Présentation ateliers proposés par PRECCOSS

Ateliers théoriques activités physiques

ATELIER N°1 : MON CORPS, MON SOUFFLE
Dedonné aux enfants à partir de 8 ans.

Que signifie être en harmonie, ne se situer d'habitude? Qu'est-ce que l'activité physique et quelle différence avec le sport? Les enfants proposent des exercices de réponse à ces questions. Mais aussi de l'impression de leur corps, de leur souffle, de leur rythme cardiaque, de leur respiration régulière.

ATELIER N°2 : MON CORPS, PASSIF OU ACTIF
Dedonné aux enfants à partir de 8 ans.

Que signifie "être sédentaire"? Sans je serai lorsque je réfléchis, promène mon bébé, à quel moment de la journée je suis actif? Vous apprenez à reconnaître quelle sont les activités de votre vie quotidienne pour être actif. Les éducateurs apportent les données plus de l'ère apprenant.

Fiche objectifs par discipline

MES PREMIERS OBJECTIFS PRECCOSS :

Objectifs évoqués avec l'infirmière : _____

Objectifs évoqués avec la diététicienne : _____

Objectifs évoqués avec l'éducateur physique : _____

Objectifs évoqués avec la psychologue : _____

Livret de présentation du dispositif

PRECCOSS

Prise En Charge Coordonnée des enfants Obèses et en Surpoids de Strasbourg

OÙ SOMMES-NOUS ?

Trois lieux pour vos rendez-vous :

- Antenne d'Haute-pierre : 1 rue de la Marquise de Sévigné
- Antenne de l'Esplanade : 11 rue d'Upsal
- Antenne du Neuhof : 8 rue de Châteauroux

Antenne de Neuhof : 11 rue d'Upsal

Antenne de l'Esplanade : 11 rue d'Upsal

Antenne du Neuhof : 8 rue de Châteauroux

En ce qui concerne l'activité physique, nous disposons d'une trentaine de créneaux répartis dans une vingtaine de lieux dans tous les quartiers de Strasbourg.

2.2.4. Les actions de soutien à la parentalité

Des **interventions en matière de prévention primaire** sont régulièrement réalisées dans des établissements scolaires, Centres Socio Culturels, associations, etc.

A titres d'exemples, on peut citer :

- Interventions auprès de l'association Les Petites Cantines (diététique et psychocomportementales).
- Café débat avec des parents sur les thèmes du harcèlement scolaire, des temps d'écrans,...
- Interventions dans les écoles élémentaires sur l'activité physique et la sédentarité à l'occasion de la semaine olympique
- Café des aidants : intervention d'un éducateur sportif et d'une diététicienne auprès de personnes aidantes – en lien avec le service Santé et Autonomie de la Ville
- Ecole Jacqueline : intervention lors de la Semaine du Respect, auprès des CM1 (futurs CM2) en avril 2021 pour préparer le travail de l'année 22/23 (voir tableau des perspectives 2022)
- Participation aux 48h de l'agriculture urbaine dans notre jardin partagé du Neuhof
- Action cuisine + activité physique auprès du public du CSC Lupovino (notamment dans le but de faire connaître le dispositif aux habitants du quartier du Polygone)
- Animation avec le CSC Montagne Verte (diététicienne + éducateur médico sportif)
- Participation aux portes ouvertes du CSC le Galet à HautePierre (jeux sur les 5 sens)
- Participation aux portes ouvertes de l'ancien hôpital Lyautey avec une animation autour du goût et des couleurs
- Travail avec une classe de 1^{ière} au Lycée Jean Rostand sur le thème de l'alimentation et du marketing.

Annexe 2 : tableau des actions de soutien à la parentalité.



2.2.5. Perspectives 2022

Activité physique	<ul style="list-style-type: none">• « Un temps pour soi » Interventions auprès des personnels des crèches et jardins d'enfants – Printemps 2022• « Savoir Rouler » : dispositif pour apprendre à faire du vélo aux enfants
Diététique	<ul style="list-style-type: none">• « Pokesnack » Jeu autour du goûter inspiré du célèbre jeu Pokemon Sensibilisation du grand public - Printemps 2022
Pluridisciplinaire	<ul style="list-style-type: none">• Projet de création d'un livre sur les sensations alimentaires en trinôme (2 diététiciennes, 1 psychologue) Volonté de développement d'un partenariat avec la HEAR (Haute école des arts du Rhin – Section didactique visuelle)• Interventions Ecole Jacqueline : Activité physique et Diététique auprès des classes de CM2 afin de les sensibiliser à la sédentarité et aux produits industriels en prévision de leur montée en autonomie à l'entrée au collège (environ 4 interventions en binôme programmées sur l'année 22/23)

2.3. Le dispositif « Sport Santé sur Ordonnance »



2.3.1. Rappel du dispositif

Strasbourg, comme l'ensemble de l'Alsace, est touchée par une prévalence importante des maladies chroniques, et notamment le surpoids/obésité, le diabète ou l'hypertension.

Mis en place en novembre 2012 dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de la Ville de Strasbourg, le dispositif Sport Santé Sur Ordonnance (SSSO) a pour objectif de favoriser la pratique d'une activité physique régulière, modérée, et adaptée à l'état de santé des personnes atteintes de maladies chroniques.

Une dynamique engagée s'est poursuivie avec l'inscription du dispositif dans le cadre du deuxième CLS de la Ville (2015-2020) et l'implication de tous les acteurs. Les résultats positifs de ce dispositif tant en matière de santé pour les bénéficiaires que de réduction d'inégalités a permis sa légitimation au niveau national.

En 2021, le dispositif s'adresse aux adultes strasbourgeois se trouvant dans une des situations suivantes, sur prescription médicale du médecin traitant (cf ordonnance type adressée aux médecins):

- ✓ Obésité : IMC compris entre 30 et 45 kg/m²
- ✓ Diabète de type 1 ou 2
- ✓ Maladies cardiovasculaires stabilisées : infarctus du myocarde, AVC, artérite des membres inférieurs...
- ✓ Hypertension artérielle
- ✓ Cancers du sein, du colon, de la prostate
- ✓ Patients porteurs du VIH / Sida
- ✓ Maladies respiratoires stabilisées : BPCO, asthme, insuffisance respiratoire
- ✓ Covid-long
- ✓ Troubles psychiatriques stabilisés
- ✓ Personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie et/ou sédentaire (référence GIR 5 et 6)
- ✓ Aidant familial (non professionnel) d'une personne âgée dépendante ou handicapée de son entourage

Certificat médical de prescription d'activité physique

Je soussigné(e)

Docteur en médecine, médecin traitant, exerçant à

Certifie avoir examiné ce jour Mme, M.

Né(e) le.....

Résidant à Strasbourg,

Et n'ayant pas constaté, à la date de ce jour, de signes cliniques apparents, contre indiquant la pratique d'activité physique régulière et d'intensité modérée dans le cadre du dispositif « SPORT SANTE sur ordonnance » de la Maison sport santé de Strasbourg.

Je reconnais que mon patient répond à l'un de ces critères d'inclusions :

- Obésité : IMC compris entre 30 et 45 kg/m²
- Diabète de type 1 ou 2
- Maladies cardiovasculaires stabilisées : infarctus du myocarde, AVC, artérite des membres inférieurs...
- Hypertension artérielle
- Cancer du sein, du colon, de la prostate
- Patients porteurs du VIH / Sida
- Maladies respiratoires stabilisées : BPCO, asthme, insuffisance respiratoire
- Covid-long
- Troubles psychiatriques stabilisés
- Personne de plus de 60 ans en perte d'autonomie et/ou sédentaire (référence GIR 5 et 6)
- Aidant familial (non professionnel) d'une personne âgée dépendante ou handicapée de son entourage

Je prescris de l'activité physique régulière et d'intensité modérée.

Précisez les recommandations médicales à l'attention des éducateurs sportifs

FACULTATIF - Recommandations concernant la pratique d'activités physiques (type d'activité, intensité, fréquence, volume, etc.) :

.....

FACULTATIF - Précautions et préconisations éventuelles à respecter (intensité, mobilisations ou exercices à éviter, etc.) :

.....

Certificat établi à la demande de l'intéressé(e) et remis en main propre pour faire valoir ce que de droit.

Cachet du médecin

Adresse mail

N° RPPS :

Fait à Strasbourg, le

Signature du médecin

Contact pour la prise de rendez-vous :
Tél : 05 68 98 61 92 - maisonsportsante-sportsantesurordonnancestrasbourg.eu

Maison Sport Santé de Strasbourg - Groupement d'Intérêt Public
58 Route de l'Hôpital, 67076 Strasbourg Cedex

Strasbourg.eu

TRAM D ou E arrêt Etoile Polygone - TRAM A ou E arrêt Schluthfeld

Ce parcours s'articule avec le dispositif Prescricimouv', porté par l'ARS Grand Est, qui permet d'inclure, de financer des bilans et 8 séances d'activité physique pour les patients atteints des pathologies suivantes : diabète, cancers (sein, colorectal, prostate), artérite des membres inférieurs, maladie coronaire stabilisée, broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), obésité (IMC compris entre 30 et 40).

La Maison Sport Santé de Strasbourg, forte de l'engagement financier de ses partenaires locaux, propose, en plus des critères Prescricimouv', des critères d'inclusion supplémentaires (infarctus du myocarde, AVC, hypertension artérielle, VIH, asthme, insuffisance respiratoire, obésité (IMC supérieur à 40), COVID longs, troubles psychiatriques stabilisés, personnes âgées sédentaires, aidants) et accompagne ses bénéficiaires sur une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans.



Le parcours du patient bénéficiaire se schématise ainsi :

La prescription

Lors d'une consultation, le **médecin généraliste** conseille et prescrit de l'activité physique adaptée à son patient et l'oriente, s'il répond aux critères d'inclusion, vers le dispositif Sport Santé sur Ordonnance.

C'est donc le médecin généraliste qui dépiste et prescrit Sport Santé sur Ordonnance.

Muni de sa prescription, le patient contacte la Maison Sport Santé et prend rendez-vous avec l'un des **éducateurs médico-sportifs**. Ce rendez-vous d'inclusion vise à mieux connaître le bénéficiaire et à réaliser un bilan de ses capacités afin de déterminer quelles activités physiques sont les plus adaptées à son état de santé, à son environnement et à ses envies. En principe, **deux activités** sont proposées, l'une dispensée en régie municipale et l'autre au sein d'une association sportive partenaire du dispositif.

Dès son inclusion, le patient devient un **bénéficiaire** du dispositif.

L'inclusion

Le suivi

Après le rendez-vous d'inclusion, des rendez-vous de suivi ont lieu après le 1er mois puis tous les 6 mois. Cela permet de mettre en place un **suivi individuel** par le biais d'entretiens réguliers avec l'éducateur sportif.

Ces rendez-vous sont également l'occasion de réaliser des **réévaluations globales régulières** pour faire le point avec le bénéficiaire et le rediriger vers d'autres activités le cas échéant.

La tarification solidaire a été mise en place dès octobre 2015. Le dispositif dure 3 ans : après une première année **gratuite**, entièrement prise en charge, les bénéficiaires sont soumis, s'ils poursuivent leurs activités physiques au sein du dispositif, à une tarification solidaire.

Le tarif annuel de participation est fixé à compter de la 2^{ème} année à date anniversaire de l'inclusion en fonction du quotient familial du bénéficiaire.

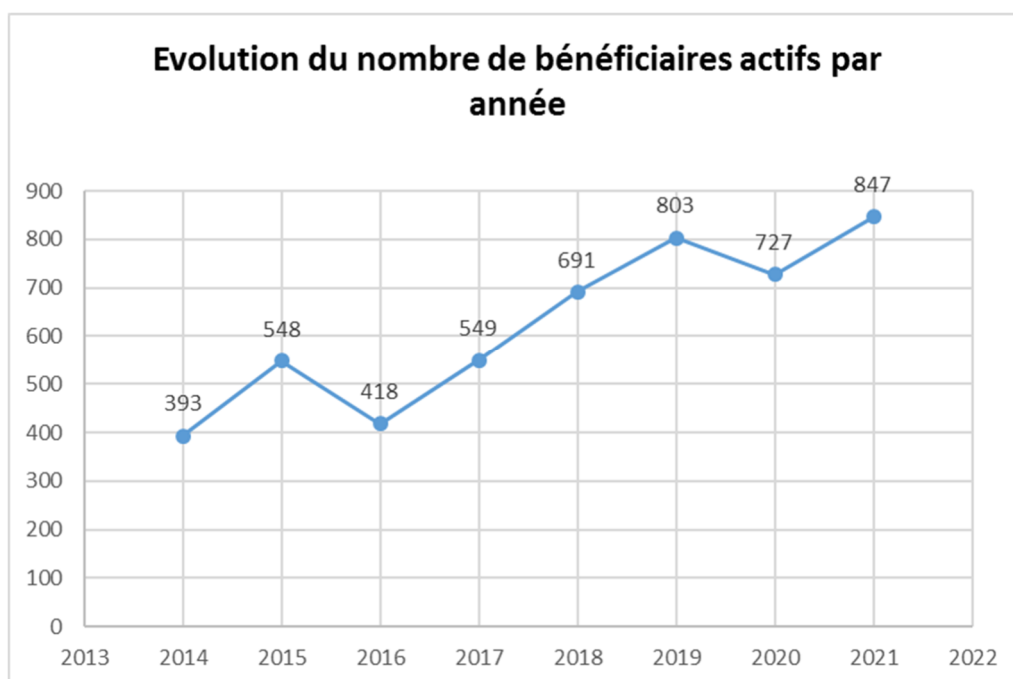
La tarification solidaire

2.3.2. Indicateurs d'activité et de résultats

File active du dispositif

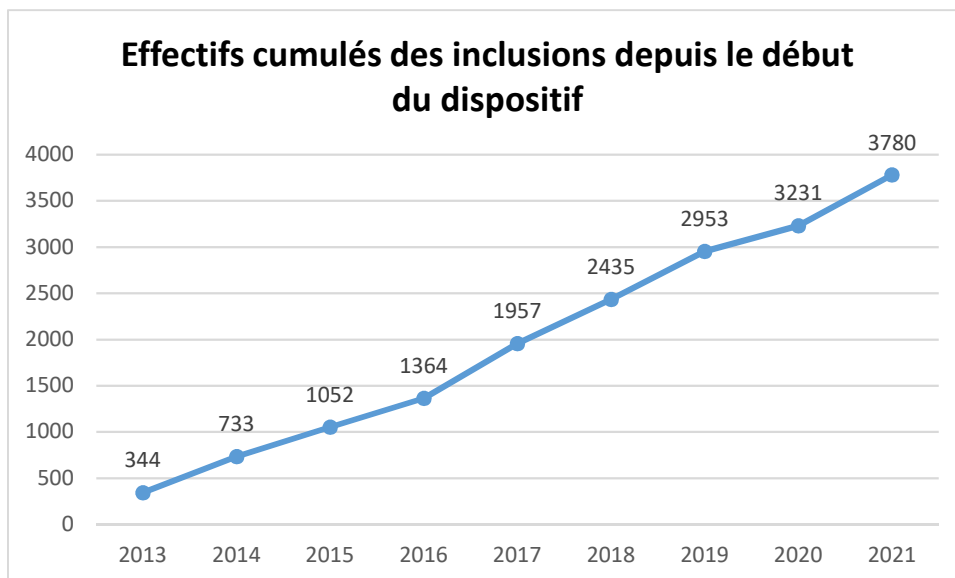
File active = à un moment T, le nombre d'inclusions – le nombre de sorties

- ✓ Au 31 décembre 2021, **847** bénéficiaires étaient actifs. On constate une évolution croissante du nombre de bénéficiaires actifs depuis 2016, malgré une chute des inclusions en 2020, en lien avec la pandémie de Covid-19.
- ✓ L'augmentation des moyens humains et financiers, permettent au dispositif de prendre en charge simultanément de nombreux bénéficiaires. L'ouverture du dispositif aux personnes âgées fragiles en 2017 puis à d'autres pathologies en 2018 dans le cadre du programme régional Prescirmouv' explique pour une grande partie cet accroissement. La reprise des activités en présentiel post-crise de la COVID-19 en 2021 et l'ouverture du dispositif aux patients atteints de troubles psychiatriques ont eu un effet très positif sur le rythme des inclusions.



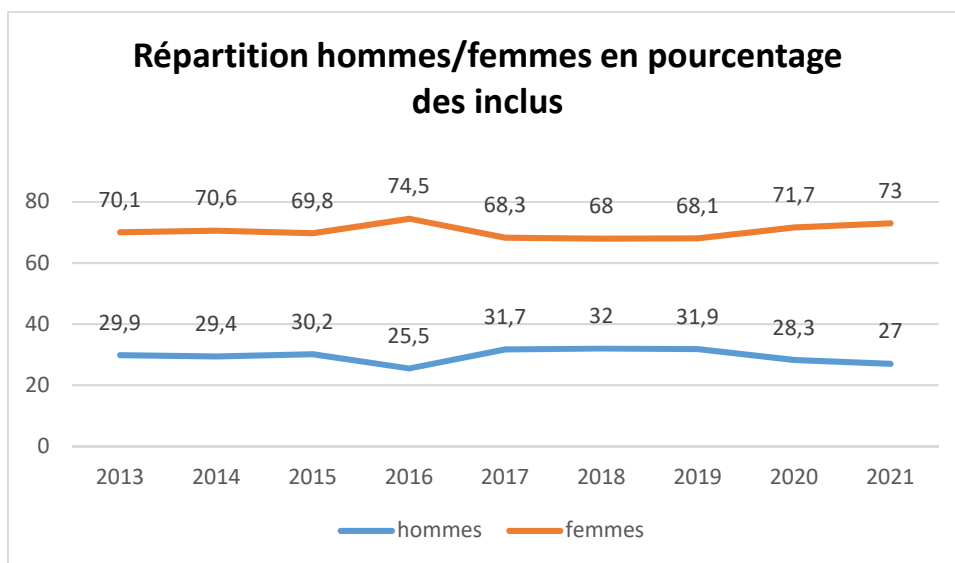
Depuis sa mise en œuvre et jusqu'au 31 décembre 2021, 3780 personnes ont été incluses dans le dispositif dont **549** en 2021. La répartition entre les bénéficiaires PRESCRIMOUV et ceux inclus au titre de Sport santé sur ordonnance hors PRESCRIMOUV était la suivante :

- ⇒ 428 inclusions Prescri'mouv dont 4 en parcours 1, 117 en parcours 2 et 307 en parcours 3 ;
- ⇒ 121 inclusions Sport Santé sur Ordonnance (et notamment 21 personnes présentant des troubles psychiatriques stabilisés depuis octobre 2021).

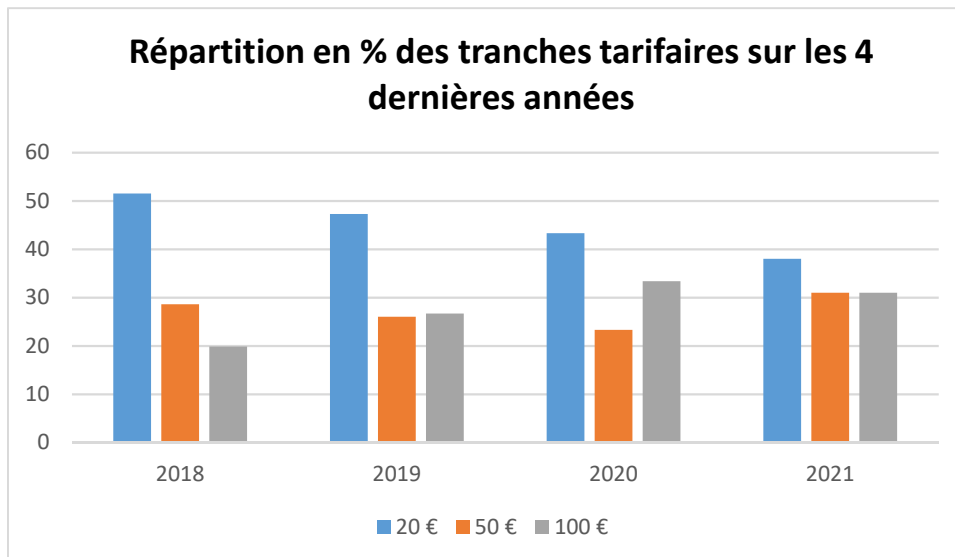


Caractéristiques des bénéficiaires inclus en 2021

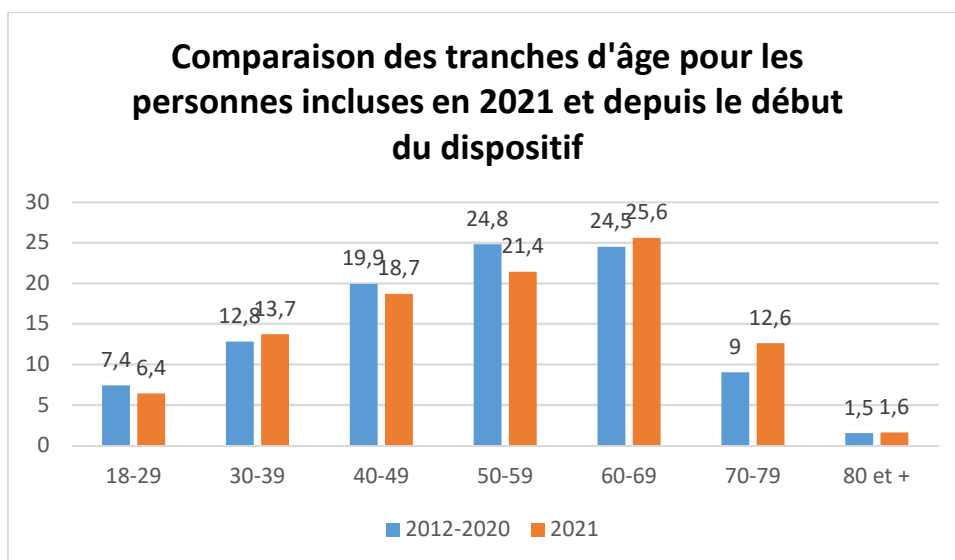
- ✓ Répartition par sexe : 73% de femmes et 27% d'hommes



- ✓ Situation socio-professionnelle : 64,6% des personnes n'étaient pas en activité (dont 14,3% sans emploi, 14,8% en arrêt ou invalidité, 34,5% retraité), 3,8% d'étudiants. 31,6% des personnes étaient donc en activité. De plus, pour l'année 2021, plus de 70% des bénéficiaires relèvent des minimas sociaux ou perçoivent un salaire minimum.

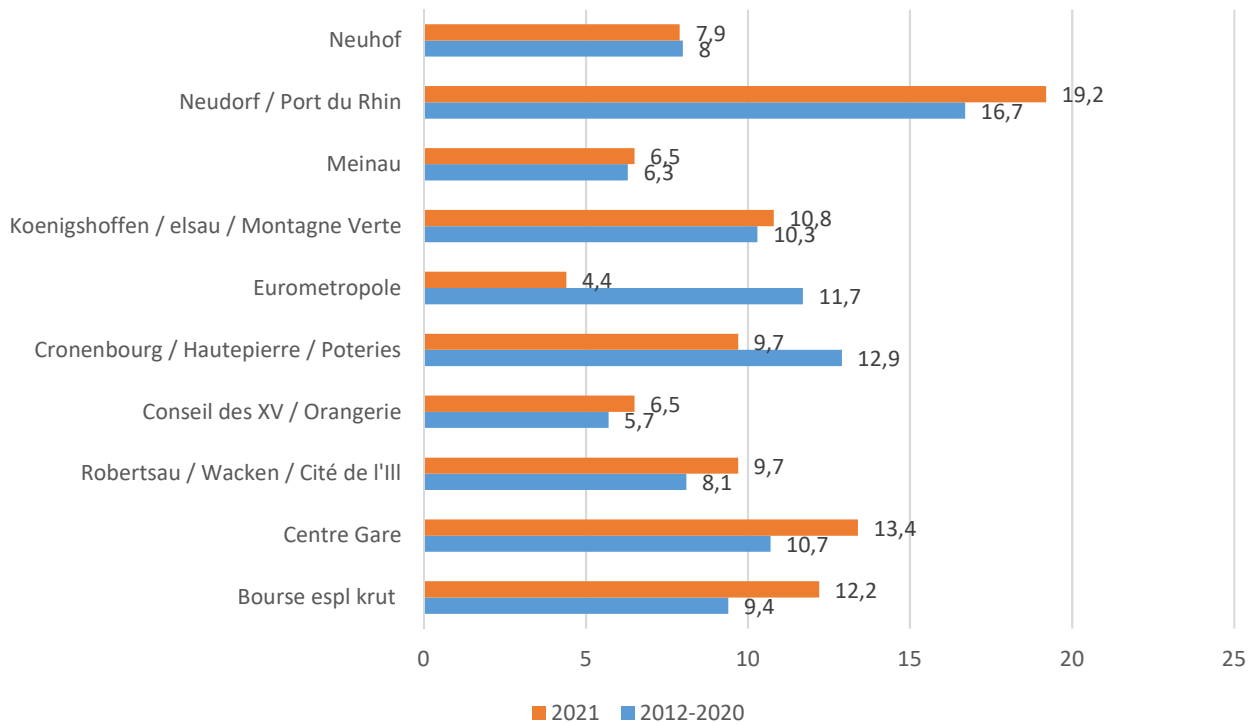


- ✓ Répartition par âges : 18 à 85 ans. L'âge moyen à l'inclusion est de 53 ans.

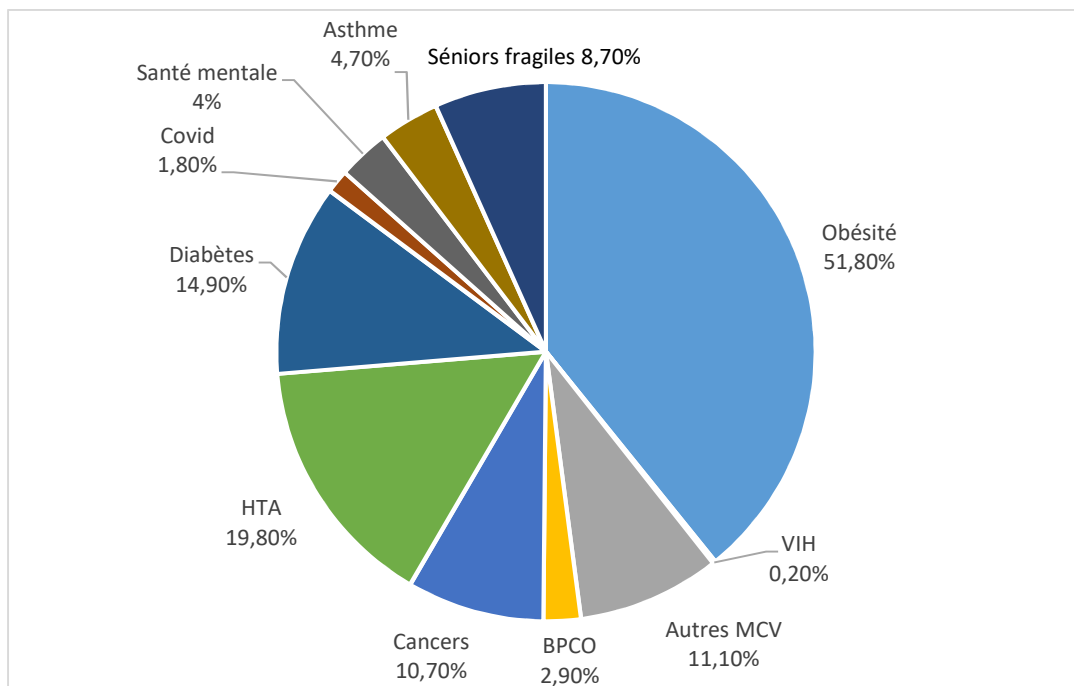


- ✓ Origine géographique des bénéficiaires : plus de 50% des patients habitent dans des Quartiers Prioritaires de la Ville, confortant l'objectif de réduction des inégalités territoriales et sociales de santé. La part des habitants de l'Eurométropole (hors Strasbourg) est en baisse, conséquence d'une application stricte des champs d'action des opérateurs « Prescimouv' » sur ce territoire (le réseau REDOM est compétent pour les 32 communes autres que Strasbourg.)

Comparaison de la répartition des bénéficiaires de 2012-2020 à l'année 2021

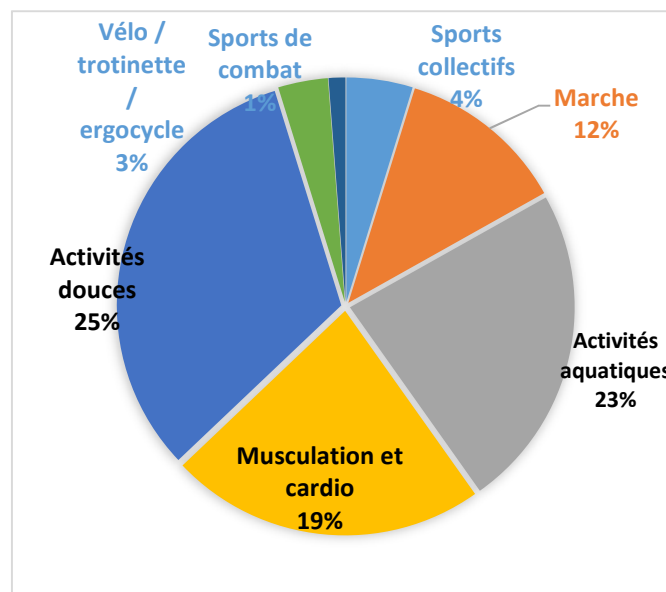


- ✓ Pathologies (le total supérieur à 100% s'explique par le profil pluri-pathologique de certains bénéficiaires) : l'obésité, l'hypertension artérielles et les diabètes représentent une majorité des pathologies d'inclusion



Indicateurs d'activité :

- ✓ Prescriptions : depuis le lancement du dispositif en 2012 et jusqu'à fin 2021, ce sont 466 médecins généralistes de Strasbourg qui ont orienté certains de leurs patients vers le dispositif strasbourgeois en prescrivant de l'activité physique régulière et modérée.
- ✓ Rendez-vous : 1481 rendez-vous (bilans en présentiel ou suivis téléphoniques) ont été fixés et honorés par l'équipe en 2021.
- ✓ Éducation à la santé : plus de 60 consultations individuelles tabacologiques ont été réalisées en partenariat avec la Ligue Contre le Cancer, pour les bénéficiaires inclus en éprouvant le besoin ; pour les patients diabétiques, des séances spécifiques sont proposées par le partenaire « Unis vers le sport » dans le cadre du programme intercommunal « Cities Changing Diabetes ».
- ✓ Activités physiques : pour l'année 2020-21, 96 créneaux de pratique d'activité physique hebdomadaire ont été dispensés. Ces créneaux sont animés pour 1/3 en régie MSS et pour 2/3 par des associations labellisées (au nombre de 25), sélectionnées via un appel à projets annuel visant à sécuriser la pratique (conditions de diplômes) et diversifier l'offre (en termes de choix d'activités et de lieux de dispensation).
En période estivale, l'équipe des éducateurs médico-sportifs a dispensé 61 créneaux de pratique hebdomadaire.





2.3.3. Projets mis en œuvre en 2021

➤ Crise sanitaire de Covid-19 :

Celle-ci a révélé le besoin d'accompagnement par l'activité physique adaptée des personnes souffrant d'un syndrome du « COVID long » : la MSS a ainsi poursuivi l'expérimentation d'un protocole initié par Siel Bleu en intégrant le « COVID long » dans ses critères : 10 personnes ont été incluses à ce titre unique sur les 48 ayant suivi l'expérimentation.

Par ailleurs, pendant le premier semestre 2021, des séances « sport santé » ont été proposées au personnel hospitalier en souffrance psychique : 26 personnes en ont bénéficié.

Les intervenants se sont également adaptés pour proposer aux bénéficiaires des activités à distance :

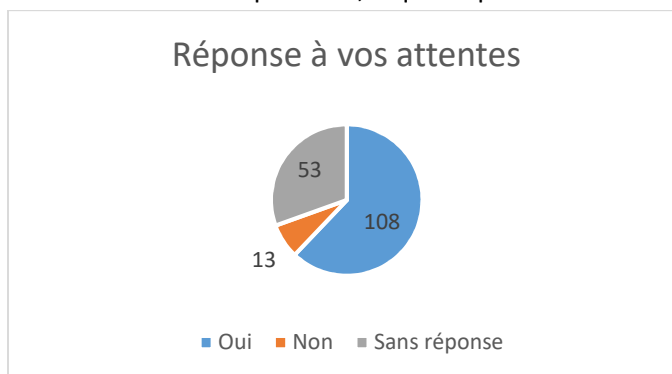
- 5 hebdomadaires séances d'activités via Zoom
- 1 vidéo hebdomadaire Youtube

➤ Administration d'un questionnaire de satisfaction auprès de l'ensemble de la file active au 01/03/2021, notamment en vue de garder le lien post crise sanitaire :

- 3 questionnaires ont été déployés auprès : de la file active hors critères Prescrimouv, file active Prescrimouv, anciens bénéficiaires.
 - File active hors Prescrimouv : 111 réponses complètes.
 - file active Prescrimouv : 169 réponses complètes.
 - Anciens bénéficiaires : 227 réponses complètes.
Soit au total : 507 réponses complètes.
- Les bénéficiaires PRESCRIMOUV :
 - ont principalement entendu parler du dispositif de la part de leur médecin traitant : 42,7% mais également par le bouche à oreilles. Les autres réponses sont les suivantes : sur internet, kinésithérapeute, voisine, au hasard, par les assises Sport-santé sur ordonnance, à l'ASPTT, à RECCOR, à l'UGECAM, via ma sage-femme, etc.

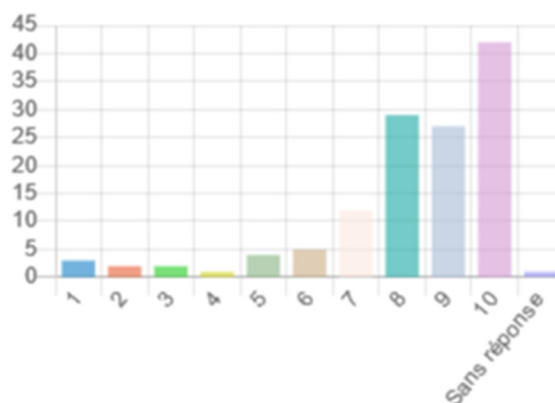
Comment avez-vous entendu parler du dispositif ?	Décompte	Pourcentage
Médecin traitant (A1)	72	42,60%
Bouche à oreille (famille, amis, etc.). (A2)	27	15,98%
Presse (A3)	19	11,24%
Autre	21	12,43%
Sans réponse	0	0,00%
Non complété ou Non affiché	30	17,75%

- Ont été satisfaits du parcours, lequel répond à leurs attentes :



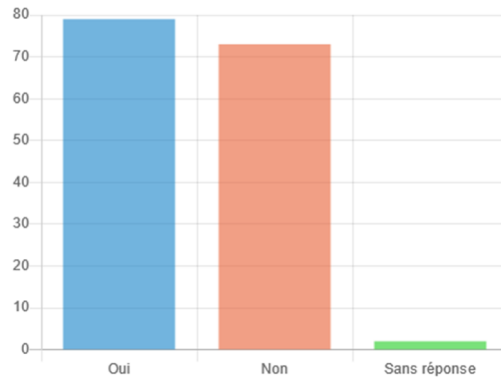
Plusieurs bénéficiaires ont ainsi exprimé les remarques : « *C'est très bien organisé* », « *Cela fait du bien !* », « *J'ai trouvé ce que je cherchais et je suis ravie* ».

- sont plus de 65% à donner à leur parcours la note de 7-8-9 ou 10 sur 10. Ils sont près de 40% à donner la note de 9 ou 10 / 10.



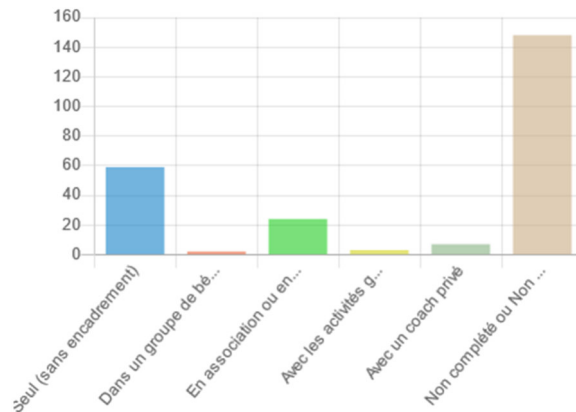
- Les anciens bénéficiaires du dispositif sport-santé sur ordonnance :
 - Continuent à pratiquer à 51,3%. Ce chiffre nous appelle à travailler d'autant plus l'offre passerelle.

Pratiquez-vous dorénavant une activité physique ?



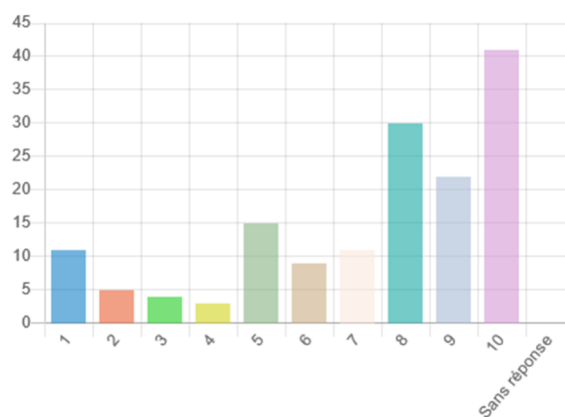
- Ceux qui continuent de pratiquer, pratiquent pour la plupart de manière autonome (62%) ou en association / club (25%). Ils pratiquent également via un coach privé (7,3%), un groupe d'anciens bénéficiaires (2%) ou encore les activités gratuites proposées par la Ville (3,1%).

Si oui, de quelle manière ?



- Les anciens bénéficiaires sont globalement très satisfaits de leur accompagnement dans sport-santé sur ordonnance : près de 62% des bénéficiaires donnent ainsi une note égale ou supérieure à 8/10 concernant leur accompagnement dans le dispositif.

Quelle note donneriez-vous à l'accompagnement dont vous avez bénéficié ?



- Nouveaux critères d'inclusion :
 - La Maison sport Santé a été retenue dans le cadre de l'appel à projets de la Conférence des financeurs de l'autonomie pour organiser des cycles sport-santé auprès des aidants familiaux non professionnels
 - La Ville de Strasbourg a mandaté la Maison Sport Santé afin d'intégrer au parcours « Sport Santé sur Ordonnance » des patients atteints de troubles psychiatriques stabilisés. Un groupe de travail interprofessionnel spécifique s'est réuni plusieurs fois afin de préciser le protocole d'accompagnement, en lien avec le secteur psychiatrique de ville et hospitalier.



- Dans la perspective de la démarche « Territoires de Santé de Demain », la Maison Sport Santé contribue fortement à la démarche de santé intégrée qui vise à analyser l'impact médico-économique de parcours coordonnés de soin. Une analyse conjointe avec la CPAM du Bas-Rhin et l'Eurométropole de Strasbourg est prévue pour 2022. Cette contribution se matérialise par un recueil consenti des numéros « NIR » des bénéficiaires adultes en file active.
- Suite à la rénovation des Bains Municipaux de Strasbourg, 4 séances aquatiques sont désormais proposées aux bénéficiaires dans ce lieu ; ces créneaux sont mis à disposition gratuitement à la Maison Sport Santé en lien avec la délégation de service public entre la Ville de Strasbourg et la SPL 2 Rives



2.3.4. Perspectives 2022

- Dans le cadre de la mise en œuvre du parcours « post-cancer », un partenariat avec le réseau de cancérologie RODA va débuter le 14 mars 2022 ; la MSS va intervenir pour des bilans APA et l'orientation vers de l'activité adaptée (projet « Bivouac »).
- Un cycle « sport santé » à destination des femmes enceintes et des jeunes mamans va débuter en avril 2022 (expérimentation dans le cadre IMPACT 2024, fonds de dotation destiné à l'héritage territorial des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024) ; ce projet est étroitement co-construit avec les acteurs en charge de la périnatalité à Strasbourg.
- En lien avec la démarche de design actif pilotée par les Ateliers RTT, la mise en œuvre du nouveau parcours SSO va débuter au mois de juin 2022.
- La MSS participe activement aux groupes de travail en cours portant sur les adaptations du protocole Prescimouv Grand Est avec l'ensemble des opérateurs concernés. Cette adaptation prendra compte des orientations de la Loi visant à démocratiser le sport en France.
- La MSS est également partie prenante de la démarche de santé intégrée pilotée par l'Eurométropole de Strasbourg et la société allemande Optimédis : grâce à un nouveau partenariat avec la CPAM 67, les premiers résultats d'une approche médico-économique de l'impact du dispositif devraient être disponibles avant l'été ; ceci est le prélude à une action renforcée en direction des habitants et professionnels de santé de 3 quartiers prioritaires de la Ville (Neuhof, HautePierre, Cité de l'ill).
- Enfin, l'Eurométropole de Strasbourg a missionné la MSS pour élaborer, avec les partenaires comme notamment le réseau REDOM et les communes en dehors de Strasbourg, un diagnostic intercommunal sur le sport santé ; cette démarche devrait débuter avant l'été 2022 et a vocation à faciliter la création d'un centre ressources à destination des acteurs eurométropolitains.

3. Autres activités de la Maison Sport Santé de Strasbourg

3.1. La contribution à des manifestations, colloques, actions de proximité

La participation à des colloques/congrès

- Obtention d'une distinction : la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg et la Maison Sport Santé, lauréates des Trophées Sport Santé 2020-2021. Le 8 décembre 2021, un jury composé d'experts nationaux du champ du sport-santé, sous l'égide de l'organisme de formation Trilogie Santé, a décerné le trophée d'or, catégorie « Sport Care Program », au projet proposé par la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg et la Maison Sport Santé, intitulé : « La Maison Sport Santé de Strasbourg : d'une expérimentation municipale à un projet de territoire » (cf article de presse ci-dessous)

DNA - Vendredi
10 Décembre 2021

VITE DIT

TROPHÉES SPORT SANTÉ

L'or pour la Ville, l'Eurométropole et la Maison Sport Santé

Réuni au stade Jean-Bouin à Paris mercredi 8 décembre, un jury composé d'experts nationaux du champ du sport-santé, sous l'égide de l'organisme de formation Trilogie Santé, a décerné le trophée d'or, catégorie « Sport Care Program », au projet proposé par la Ville, l'Eurométropole de Strasbourg et la Maison Sport Santé, intitulé : « La Maison Sport Santé de Strasbourg : d'une expérimentation municipale à un projet de territoire ». L'implication des différents acteurs institutionnels et associatifs a fait passer l'initiative municipale lancée en 2012 en un projet de territoire, co-construit avec les acteurs institutionnels, privés ou associatifs, aboutissant en 2020 à la création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) fondé par 16 membres et présidé par Alexandre Feltz, adjoint à la maire de Strasbourg en charge de la santé et conseiller eurométropolitain délégué au sport santé.

- Dans le cadre de sa thèse en CIFRe, Pauline Blanc :
 - "Une position au coeur d'une action publique en train de se construire : entre engagement et distanciation (Elias)" - Séminaire enquête(s) - 2021.
 - "Partenariats Université - Collectivité locale dans le cadre d'une recherche doctorale". Séminaire Politiques publiques et recherche en sciences humaines et sociales, entre dissonance et résonance - 2021. Co-auteur(s) : Hervé Moritz.
 - « Enjeux européens du sport Santé et expérience d'un projet de maison Sport Santé » séminaire des coachs ski-forme, Fédération française de ski. 26 septembre 2021.

3.2. L'activité de formation et de recherche

La formation continue du personnel de la MSS

La Maison Sport Santé de Strasbourg s'inscrit dans une volonté de développement des compétences professionnelles de ses agents, dans une perspective d'amélioration des pratiques pour un meilleur rendu de service à l'utilisateur, mais aussi d'évolution de leur parcours professionnel. Le secteur de la formation a été fortement impacté encore en 2021, avec l'impossibilité d'organiser des séances de formation une partie de l'année. Néanmoins, plusieurs de nos agents ont pu suivre des actions de formation.

Professionnel concerné	Nombre d'agents	Formation suivie	Organisme de formation
Éducateur sportif des activités physiques adaptées – Sport Santé Sur Ordonnance	1	Module commun APA	EPGV
Éducateur des activités physiques adaptées – Sport Santé Sur Ordonnance	6	PSE1	CAMNS
Éducateur des activités physiques adaptées – PRECCOSS	2	PSE1	CAMNS
Coordinateur sportif	1	PSE1	CAMNS
Éducateur sportif des activités physiques adaptées – Sport Santé Sur Ordonnance	1	CAEPMNS	CREPS Strasbourg
Éducateur sportif des activités physiques adaptées – Sport Santé Sur Ordonnance	3	Préparation BNSSA	CAMNS
Éducateur sportif des activités physiques adaptées – PRECCOSS	2	Préparation BNSSA	CAMNS
Coordinateur sportif	1	Préparation BNSSA	CAMNS
Éducateur sportif des activités physiques	1	Premiers secours en santé mentale	INFIPP

adaptées – Sport Santé Sur Ordonnance santé mentale			
Responsable administratif et financier	1	Formation prise en main progiciel financier	INETUM
Responsable administratif et financier	1	Formation fin d'exercice GBCP	INETUM
Formation collective	18	Sophrologie et santé mentale	Beata Havrez sophrologue- relaxologue
Formation collective	19	LIGO ETP (intervenants et gestionnaires)	Pulsy

L'accueil de stagiaires

La Maison Sport Santé de Strasbourg est une structure ouverte pour l'accueil de stagiaires dans le cadre de parcours universitaires ou professionnels. À ce titre, nos deux principaux dispositifs (PRECCOSS et SSSO) ont accueilli régulièrement des stagiaires en 2021. Le partenariat avec l'Université de Strasbourg dans le cadre de l'accueil d'étudiants en cursus activités physiques adaptées en santé (APAS) est une des principales voies de recrutement de stagiaires. Il est à noter que du fait de la crise sanitaire, la mise en place de conventions de stage a fortement diminué en 2021.

	Cursus APAS	Animateur loisirs sportifs	Immersion professionnelle (PMSMP et autres)	Cursus diététicien/ne	Stage Assises	Stage découverte
Nombre de stagiaire accueilli	12	4	1	1	1	2
Volume horaire	567H	40h	29H30	175H	770H	55H30

La contribution à des travaux de recherche

Différentes thèses ont été soutenues en 2021, ayant un rapport sur les missions de la Maison sport-santé :

En sociologie du sport :

- Marine GRASSLER : Surpoids et obésité chez l'enfant, inégalités sociales de santé et activité physique. Monographie de trois quartiers populaires dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.

En médecine :

- Anouk BOEVER : Évaluation de l'impact d'un dispositif de prise en charge multidisciplinaire d'enfants en surpoids (dispositif strasbourgeois PRECCOSS) sur le nombre d'heures d'activité physique et de sédentarité hebdomadaires
- Cyrielle CABARD : Étude des attentes des médecins de premier recours en matière de communication avec une équipe d'éducation thérapeutique. Étude qualitative auprès des médecins prescripteurs du dispositif PRECCOSS

D'autres travaux se déroulent encore :

En sociologie du sport :

- Pauline BLANC (CIFRe avec la Ville de Strasbourg) : Promouvoir la santé et prévenir les maladies chroniques par l'activité physique : La « maison du sport-santé » comme nouvel outil d'une action publique locale. L'exemple de Strasbourg.
- Floriane LUTRAT : Le recours à la prescription médicale d'activités physiques : parcours de vie et expériences d'usagers. L'exemple du dispositif « Sport-santé sur ordonnance » à Strasbourg.

En médecine :

- Clémentine DUFOUR : analyser la place du médecin traitant dans le suivi des bénéficiaires après le parcours sport-santé au niveau de l'activité physique
- Thèses d'exercice dans la réadaptation, scientifiques sur des thématiques particulières, à CAPS deux thèses d'évaluation de l'efficacité – la faisabilité des programmes de réentraînement en aérobie (séniors – Alzheimer).

Suite à la création en juin 2021 d'un formulaire « Formulaire de demande d'accès à des données ou aux bénéficiaires de la MSS », un projet de recherche a été validé en 2021 par le conseil scientifique de la Maison sport-santé :

- Romain Raush, faculté des sciences du sport dans le cadre d'un stage à l'Eurométropole de Strasbourg : recherche sur l'utilisation des vitaboucles

Ces recherches ont également donné lieu à différents articles.

3.3. Le suivi du projet de rénovation de l'aile médicale

La MSS a participé tout au long de l'année 2021 au suivi du projet de rénovation de l'aile médicale, piloté en maîtrise d'ouvrage par la Ville de Strasbourg. Les équipes sont ainsi régulièrement concertées et ont participé à la phase Avant Projet Sommaire et Avant Projet Détaillé, en lien avec le chargé d'opération de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine. Une visite des locaux, notamment pour les nouveaux collaborateurs-trices de la MSS ne connaissant pas le bâtiment a été organisée le 18/06/2021.

De plus, des visites « pré-chantier » ont été organisées le 9 juillet, à destination des partenaires locaux, bénéficiaires intéressés, habitants. Ces visites ont été combinées avec la découverte des Bains Municipaux en fin de chantier.



Dans le cadre de la démarche suivie avec les Ateliers RTT, des temps de travail en équipe se sont déroulés avec un travail sur plans afin de se projeter vers l'utilisation des espaces prévus Boulevard de la Victoire et penser cette utilisation en articulation avec les autres lieux utilisés par la MSS.

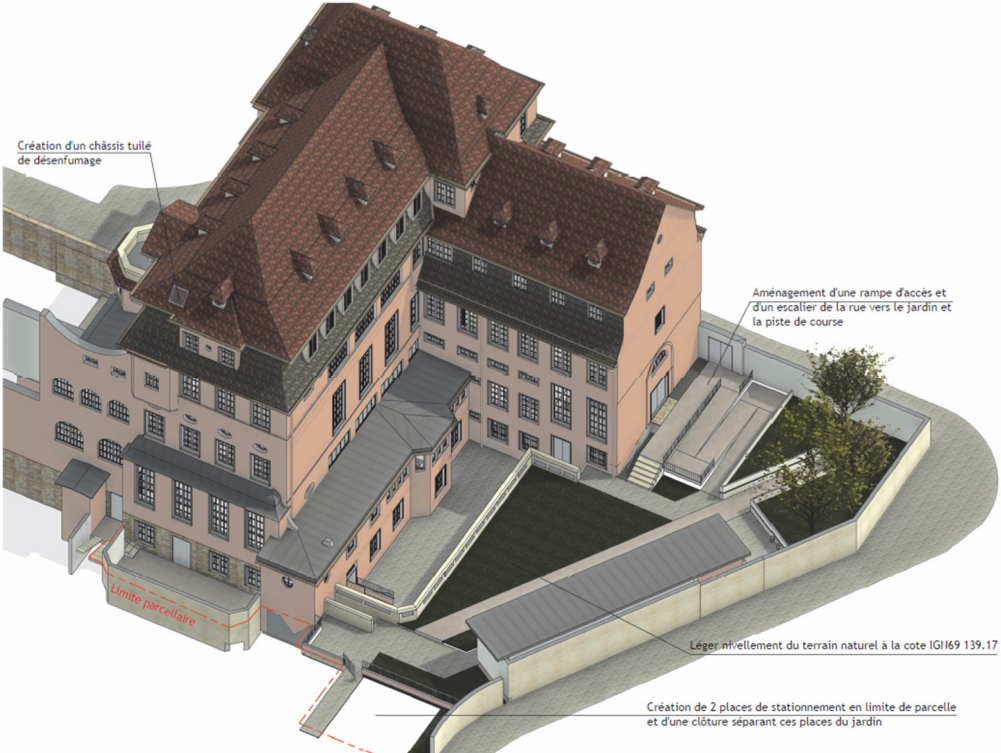
Vue avant de la Maison Sport Santé



Vue arrière de la Maison Sport Santé



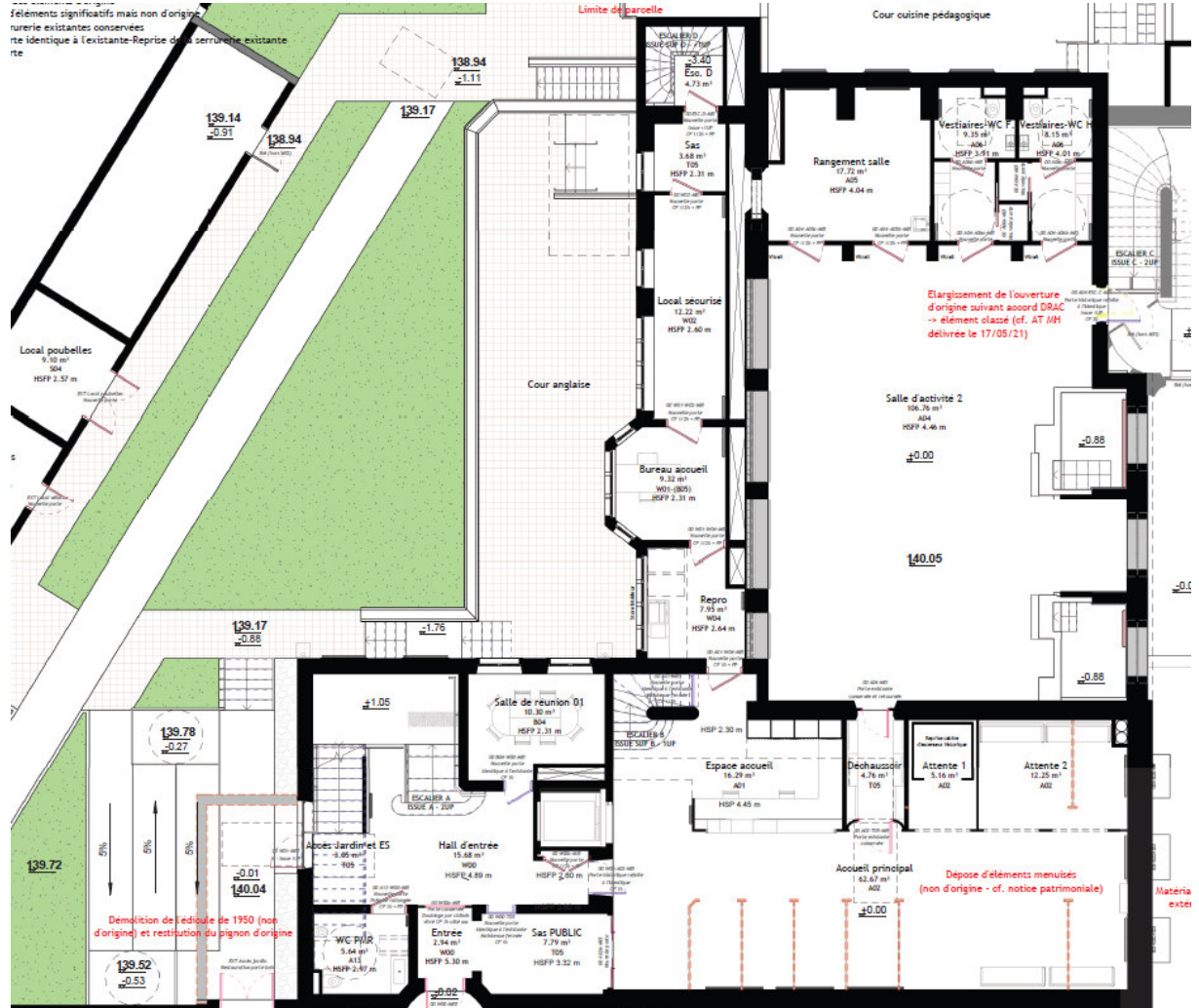
Vue de dessus de la Maison Sport Santé



Plan de l'entresol



Plan du rez de chaussée



Plan du troisième étage

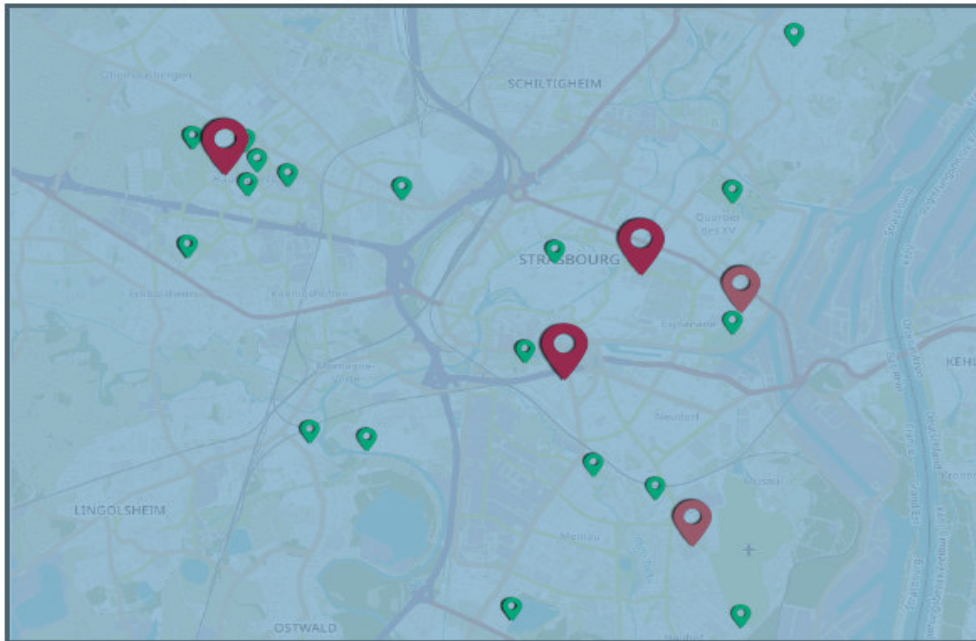


La livraison/mise en service est attendue pour l'automne 2023 ; dans l'intervalle, les équipes de la MSS se répartissent actuellement en différents lieux :

- Centre administratif place de l'Etoile pour l'équipe de coordination
- 38, route de l'Hôpital pour l'équipe opérationnelle de Sport santé sur ordonnance
- Rue Marquise de Sévigné (Hautepierre) pour l'équipe opérationnelle de PRECCOSS.

Les conditions d'accueil du public et de travail pour les collaborateurs-trices n'étant pas satisfaisantes à Hautepierre, une relocalisation dans un bâtiment adapté est à l'étude ; ce bâtiment hébergerait ainsi l'antenne Nord/Ouest de la Maison Sport Santé.

LA PRÉSENCE DE LA MSS SUR LE TERRITOIRE



DES LIEUX DÉDIÉS

aux activités de la Maison Sport Santé : accueil, rendez-vous Individuels, ateliers collectifs et séances d'Activité Physiques Adaptées.

- **un site Nord à HautePierre**, actuellement au 1 Rue de la Marquise de Sévigné, 67200 Strasbourg
- **un site Ouest au Neudorf**, actuellement au 38 route de l'Hôpital (Jusqu'en 2023), 67100 Strasbourg
- **un site Centre**, 10 boulevard de la Victoire (à partir de 2023), 67000 Strasbourg

Ces lieux dédiés - visibles et accessibles à tous - permettent d'accueillir :
 - toutes les personnes, qu'elles soient bénéficiaires d'un programme ou non, partenaires du GIP ou non,
 - l'équipe : des espaces de travail dédiés aux membres de l'équipe qui favorisent le travail d'équipe et le bon accueil des publics.



DES LIEUX DE PERMANENCE

Lieux partenaires investis ponctuellement par l'équipe de la Maison Sport Santé pour des rendez-vous d'inclusion ou de suivi.

- **un site Sud au Neuhof**, au Centre Social Guynemer, 8 rue de Châteaurox, 67100 Strasbourg
- **un site Est à Esplanade**, au Cabinet médical de la Médecine Scolaire, au 11 rue d'Upsal, 67100 Strasbourg

Ces lieux complémentaires permettent de faciliter l'accès aux habitant·es des quartiers sud et est de Strasbourg.



DES LIEUX D'ACTIVITÉS

espaces publics, lieux municipaux ou associatifs investis lors des créneaux d'APA, des ateliers collectifs (APA, diététique, psychologique...) ou d'événements ponctuels :

- **Piscines et plans d'eau** : Piscine de la Kibitzenau, Piscine de HautePierre, La gravière du Baggersee...
- **Gymnases et stades** : Parc des sports de HautePierre, gymnases du Heyritz, Baggersee, Rotonde, Catherine, Karine, Brigitte, Jacqueline, Sturm, Reuss, Marcelle Cahn, Conseil des XV, Pasteur, Schongauer, du Hohberg, Centre Sportif Ouest, Centre Sportif Sud, Stade de la Meinau...
- **Parcs et espaces publics** : Parc de l'Orangerie, parc de la Citadelle, parc du Heyritz...
- **Lieux associatifs et centres sociaux culturels** : L'Escale (Robertsau), Le Galet (HautePierre), Montagne Verte, Espace Klebsau (Neuhof), La Ruhe (Esplanade); le Rowing Club, ...

4. Données budgétaires et comptables

4.1. Le budget global de la MSS

CHARGES	PREVU	REALISE	PRODUITS	PREVU	REALISE
Immobilisations corporelles	35 154 €	14 085 €	Produits de la régie	14 000 €	15 030 €
Achats	14 260 €	5 804 €	Subventions d'exploitation	1 158 826 €	896 878 €
Services extérieurs	12 294 €	5 643 €	Autres produits de gestion courante	0 €	4 €
Autres services extérieurs	721 839 €	494 582 €			
Impôts et taxes	0 €	1 803 €			
Charges de personnel	386 279 €	237 236 €			
Autres charges de gestion courante	0 €	0 €			
Charges financières	0 €	3 €			
Dotations aux amortissements	3 000 €	1 310 €			
Rattachement de charges		64 969 €	Rattachement de produits		-123 692 €
Valorisation mise à disposition	546 492 €	546 492 €	Valorisation mise à disposition	546 492 €	546 492 €
Total	1 719 318 €	1 371 927 €	Total	1 719 318 €	1 334 713 €

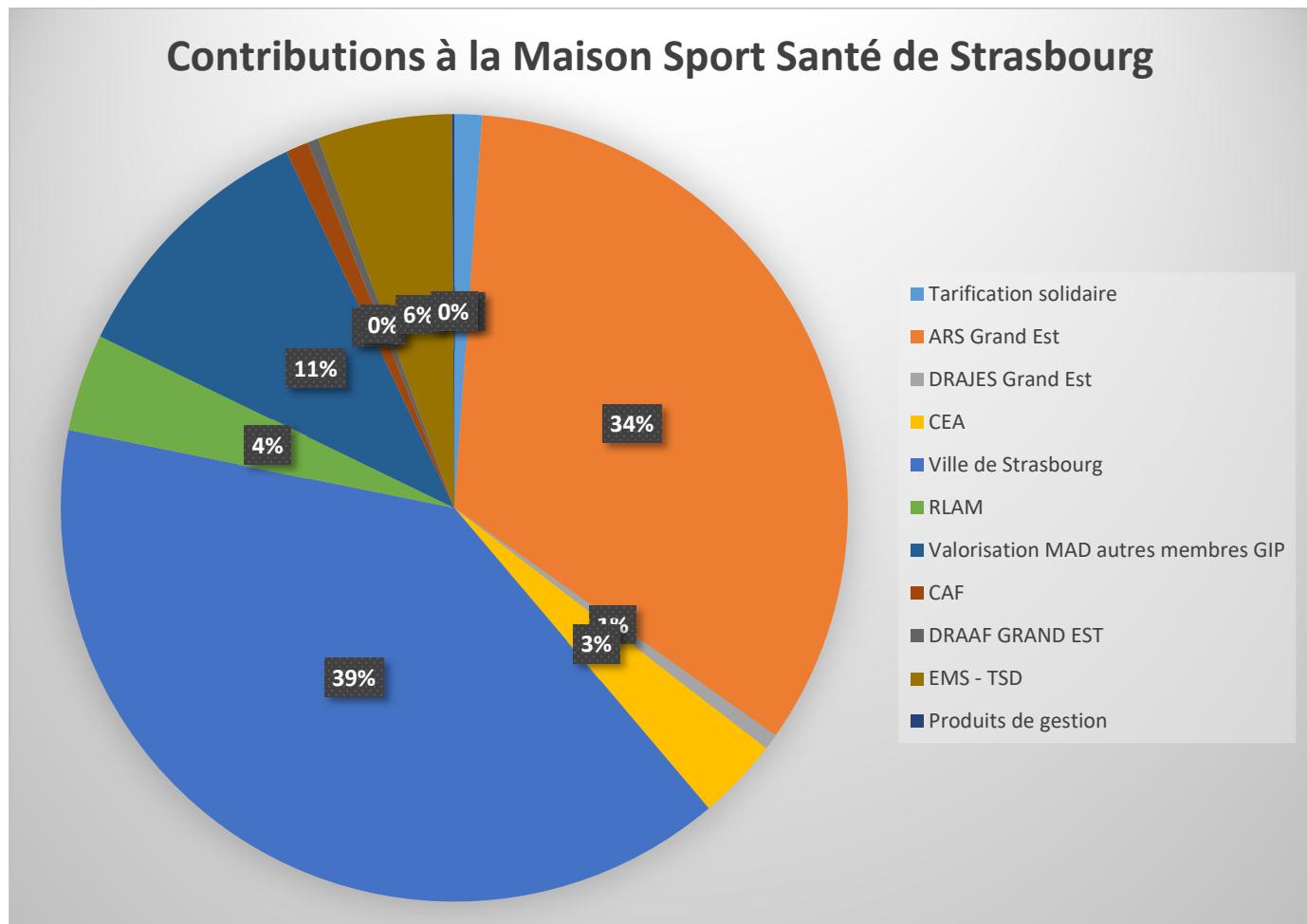
L'année 2021 a été une année de transition qui va se poursuivre en 2022. Le Groupement prend peu à peu en main les dispositifs qu'il a hérité de la Ville de Strasbourg et de nouvelles évolutions sont envisagées afin de fluidifier la prise en charge des usagers, mais aussi afin de pouvoir pérenniser les financements de dispositifs qui apparaissent en 2021 comme déficitaires.

L'un des enjeux centraux de 2022, au regard de l'exécution passée 2021 sera de trouver des financements pérennes permettant d'assainir la situation financière des dispositifs PRECCOSS et surtout SSSO, de trouver de nouvelles sources de financement permettant de prendre en charge les coûts généraux et/ou nouveaux générés par l'existence même du GIP et de son activité.

Cet enjeu crucial est aussi à prendre en compte en vue de l'exercice budgétaire 2023, puisque celui-ci sera celui du déménagement au sein des locaux de l'Aile médicale des Bains Municipaux, impliquant ainsi des charges de fonctionnement courantes et de maintenance du bâtiment pesant sur le budget du Groupement.

Extrait de l'annexe du compte financier 2021 produit par la comptable publique du Groupement :
« 2021 est le premier exercice comptable de la Maison Sport Santé de Strasbourg. Cet exercice est donc un exercice de démarrage et de mise en place des règles de gestion (comptables et autres) et des moyens de financement au sein de l'organisme. »

Le résultat de l'exercice, soit une perte de 23 128,63€ met en lumière la principale difficulté rencontrée lors de ce premier exercice : le sous-dimensionnement du financement des charges de fonctionnement. »



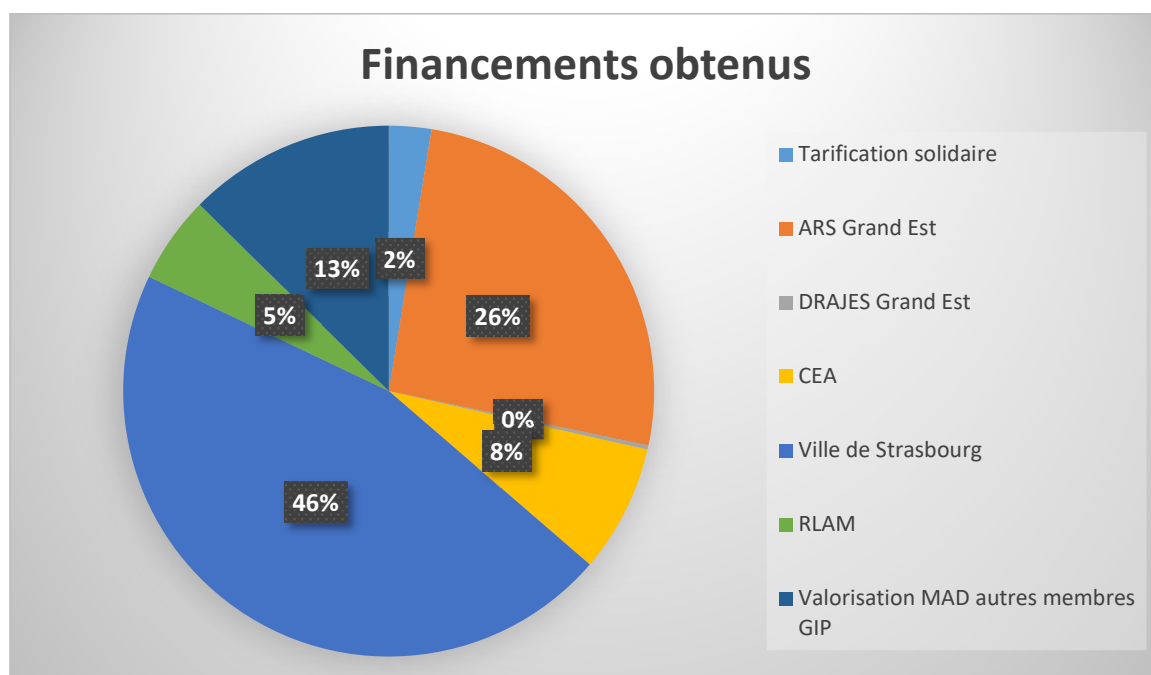
4.2. Le budget par projets et dispositifs

4.2.1. Dispositif Sport Santé sur Ordonnance

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Achats	2 567 €	Produits de la régie	15 030 €
Services extérieurs	0 €	Subventions d'exploitation	335 506 €
Autres services extérieurs	170 575 €	Autres produits de gestion courante	0
Impôts et taxes	448 €		
Charges de personnel	139 861 €		
Autres charges de gestion courante	0		
Rattachement de charges	25 263 €	Rattachement de produits	-47 867 €
Valorisation mise à disposition	276 098 €	Valorisation mise à disposition	276 098 €
Total	614 811 €	Total	578 767 €
Résultat de l'exercice	-36 044 €		

Les actions financées dans le cadre du dispositif SSSO :

- 1) Sport Santé Sur Ordonnance Prescirmouv
- 2) Sport Santé Sur Ordonnance hors Prescirmouv (dont santé mentale)
- 3) Sport Santé sur Ordonnance pour femmes enceintes et post-accouchement

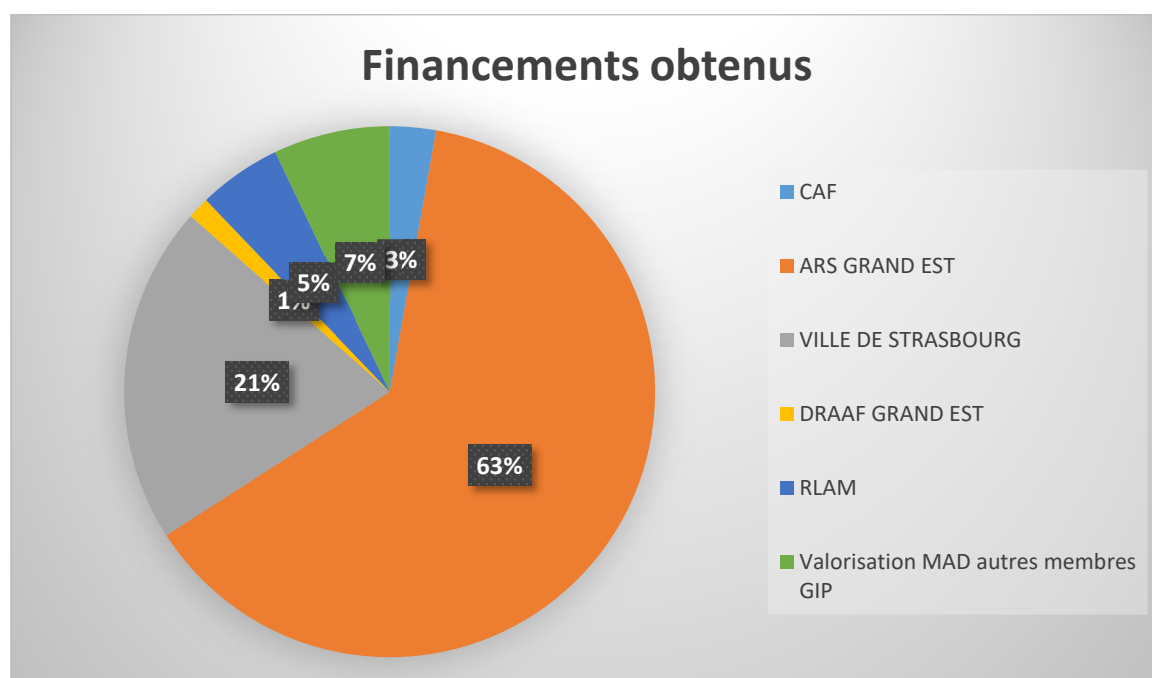


4.2.2. Dispositif Prise En Charge Coordonnées des enfants Obèses et en Surpoids

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Achats	2 716 €	Produits de la régie	0 €
Services extérieurs	0 €	Subventions d'exploitation	306 125 €
Autres services extérieurs	243 438 €	Autres produits de gestion courante	0
Impôts et taxes	792 €		
Charges de personnel	63 633 €		
Autres charges de gestion courante	0		
Rattachement de charges	34 738 €	Rattachement de produits	22 805 €
Valorisation mise à disposition	120 598 €	Valorisation mise à disposition	120 598 €
Total	465 915 €	Total	449 528 €
Résultat de l'exercice	-16 387 €		

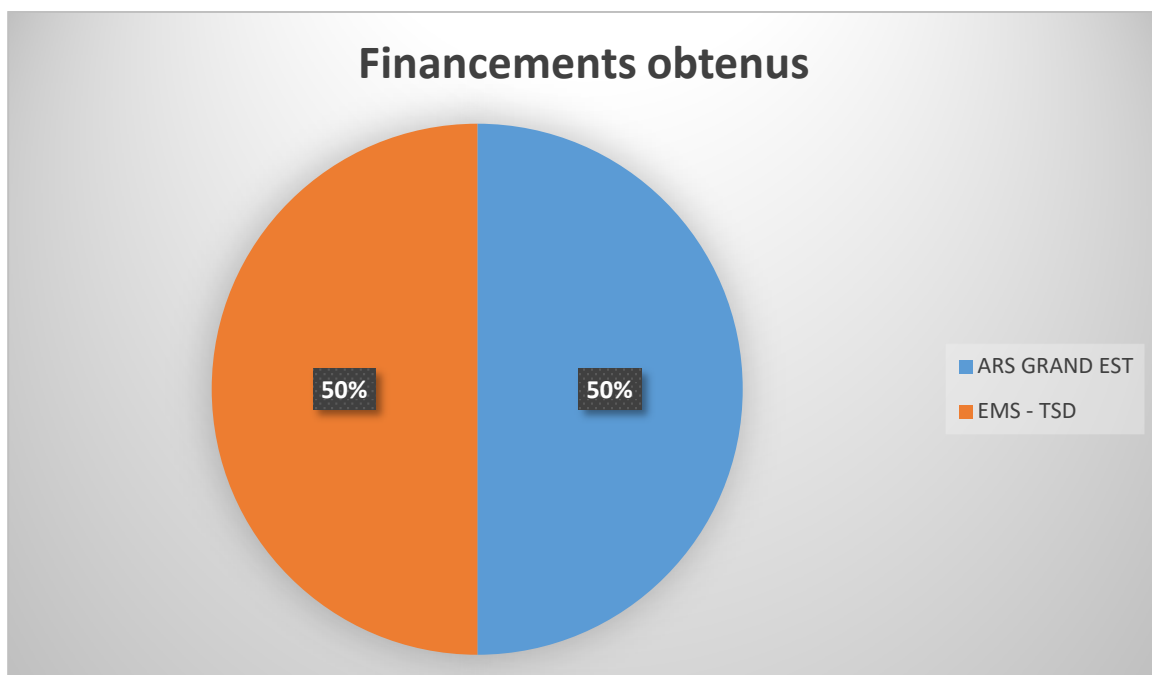
Les actions financées dans le cadre du dispositif PRECCOSS :

- Actions de prévention primaire en santé
- Éducation thérapeutique du patient (ETP)



4.2.3. Action Joue Pour Ta Santé

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Immobilisations corporelles	37 €	Produits de la régie	0 €
Achats	0 €	Subventions d'exploitation	85 000 €
Services extérieurs	0 €	Autres produits de gestion courante	0
Autres services extérieurs	24 €		
Impôts et taxes	225 €		
Charges de personnel	33 102 €		
Autres charges de gestion courante	0		
Rattachement de charges	2 138 €	Rattachement de produits	-49 473 €
Valorisation mise à disposition	0 €	Valorisation mise à disposition	0 €
Total	35 527 €	Total	35 527 €
Résultat de l'exercice	0 €		



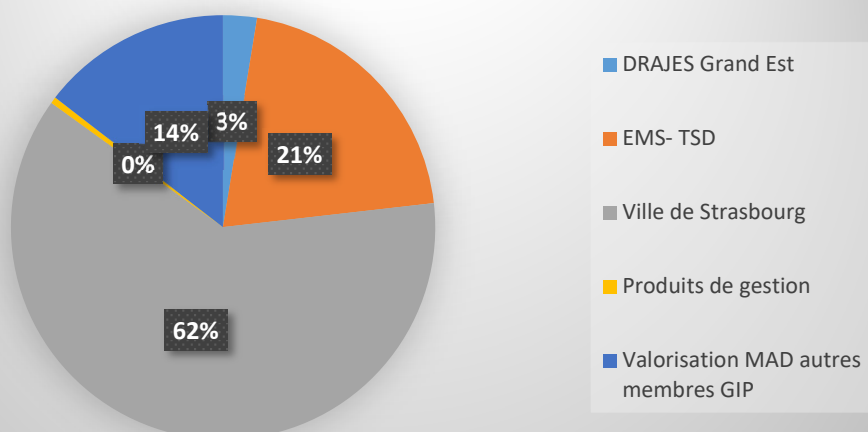
4.2.4. Budget de fonctionnement et d'investissement de la Maison Sport Santé de Strasbourg

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
Immobilisations corporelles	14 048 €	Produits de la régie	0 €
Achats	521 €	Subventions d'exploitation	170 247 €
Services extérieurs	5 643 €	Autres produits de gestion courante	4
Autres services extérieurs	80 545 €		
Impôts et taxes	338 €		
Charges de personnel	641 €		
Autres charges de gestion courante	0 €		
Charges financières	3 €		
Rattachement de charges	2 830 €	Rattachement de produits	-49 156 €
Valorisation mise à disposition	149 796 €	Valorisation mise à disposition	149 796 €
Dotations aux amortissements	1 310 €		
Total	255 674 €	Total	270 891 €
Résultat de l'exercice	15 217 €		

Les actions financées dans le cadre du budget général de la Maison Sport Santé :

- Charges générales
- Maison Sport Santé de Strasbourg – Territoires de santé de demain

Financements obtenus



5. Annexes

Annexe 1 : récapitulatif des contributions des membres fondateurs du Groupement.

Membres	Contributions prévues
Ville de Strasbourg	rénovation et mise à disposition gracieuse des locaux de l'Aile médicale des Bains municipaux
	mise à disposition gracieuse de 6 ETP
	subvention annuelle de fonctionnement, qui tiendra compte du soutien à l'organisation bisannuelle des Assises du Sport Santé
	mise à disposition de créneaux pour le déroulement des activités physiques dans ses équipements sportifs
	faciliter l'acquisition ou la location d'un local adapté et accessible dans le quartier de HautePierre pour y accueillir l'antenne de la Maison sport santé
	mettre à disposition de la Maison sport santé, contre remboursement, 1 équivalent temps plein (ETP) d'assistante administrative
	acquérir un système d'information financier, le paramétrer, former les agents et à le mettre à disposition gracieusement du GIP (15 903,60€)
	mettre à disposition du GIP MSS les biens patrimoniaux, notamment le matériel informatique et téléphonique, aux agents mis à disposition et salariés du GIP, et ce jusqu'à l'acquisition du Groupement d'Intérêt public Maison sport santé d'un matériel propre
Collectivité Européenne d'Alsace	Subventionner l'investissement initial réalisé par la Ville de Strasbourg dans l'aile médicale des Bains Municipaux, à hauteur de 916 667 € maximum, soit 20 % d'un coût prévisionnel éligible de 4 583 333 € HT dans le cadre du contrat départemental de développement territorial et humain conclu avec la Ville de Strasbourg le 24 juin 2019
	Subventionner les projets et actions « de droit commun » existants au titre du Contrat Local de Santé et de la conférence des financeurs de l'autonomie
	Alimenter le partenariat autour du Living Lab, en lien avec le projet d'installer une Maison du Bien-Être et de Sport-Santé à Saverne
	Co-construire des formations-actions spécifiques pour les aidants naturels et familiaux en lien avec la Maison de l'autonomie
	Faciliter le lien avec les 18 collèges strasbourgeois et leurs principaux,
Université de Strasbourg	Aide à la conception de formations
	Accueil de stagiaires

	Co-construction de sujets de thèse et de recherche,.
	Participation aux instances de la Maison sport santé
Institut Siel Bleu	Partage d'expérience sur la mise en place de programme de recherche appliquée et de recherche développement de nouvelles pratiques concernant la prévention santé pluridisciplinaire auprès d'un public varié
	Apport du réseau national et européen ISB et SB et passerelle vers d'autres territoires
	Contribution à hauteur de 10% ETP du responsable Recherche et de 10% ETP de la responsable de l'incubateur de l'Institut Siel Bleu (soit au total 20% ETP)
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	Mise à disposition de 0,10 ETP médecin, 0,10 ETP infirmier et 0,10 ETP psychologue
	Désignation de trois médecins référents pour le projet MSS au sein du pôle de Psychiatrie, Santé Mentale et Addictologie
	Mise à disposition de 0,10 ETP de personnel soignant dans le cadre de la création d'un atelier destiné aux patients psychiatriques en vue de l'accompagnement et de l'encadrement des patients participant à cet atelier
	Mise à disposition de la Fabrique de l'Hospitalité via une contribution gracieuse de cinq jours et une contribution de cinq jours contre remboursement par le GIP
UGECAM-IURC	mise à disposition gracieuse de locaux : accès à la piscine de l'IURC et autres équipements sportifs de l'IURC
	mise à disposition gracieuse de personnel : 0.10 etp médecin, 0.10 etp masseur-kinésithérapeute, 0.10 etp diététicien
	mise à disposition de personnels contre remboursement du GIP : 2 ETP éducateurs sportifs, 2 ETP d'assistante administrative, 1,5 ETP de diététiciennes, 1 ETP d'infirmière, 0,5 ETP de médecin
BIOVALLEY France	Participation au conseil scientifique
	participation à l'animation de la Maison Sport Santé sur le volet innovation
	partage des pratiques d'innovation
	participation à la gestion des relations avec les entreprises et les laboratoires de recherches universitaires
MFGE	Apport d'expertise pour la mise en place des actions de Prévention et Promotion de la Santé
	participation aux travaux de recherche, aux échanges de pratiques et aux formations
	relayer les informations aux mutuelles

MGEN	Adressage de personnes et de patients par le biais du centre médico-dentaire de Strasbourg
	Échanges de pratiques sur l'éducation thérapeutique du patient
	Co-construction d'actions de prévention
	Participation au conseil scientifique
IREPS Grand est	Participation aux instances
	Mise à disposition de temps homme pour apporter une expertise technique sur la MSS
	participer aux travaux de recherche
	participer à des projets expérimentaux innovants
	proposer des actions de formation à destination des acteurs et des publics
	accompagner méthodologiquement la MSS et les acteurs/porteurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et /ou l'évaluation de leurs projets
	animer des temps d'échanges de pratiques à destination des acteurs/porteurs
	être en appui de la gouvernance
	mettre à disposition des ressources documentaires, élaborer des produits documentaires (bibliographie, veille, sélection d'outils...)
	France Assoc Santé
Organisation du débat public à la Maison Sport Santé (soutien logistique, apports méthodologiques, travaux préparatoires, synthèses, communication)	
Formation des patients et représentation des usagers de la Maison Sport Santé	
Information des publics sur le droit des usagers	
Participation aux travaux d'étude et de recherches	
Participation à l'animation du Comité des usagers	
Ligue contre le cancer	Animation d'ateliers « expression ligue » autour de thèmes qui touchent au Cancer ou plus large, ouverts aux bénéficiaires de Sport Santé Sur Ordonnance
	Réflexion autour de l'intervention des médiateurs santé dans les parcs sans tabac
	Accompagnement des professionnels autour de la prise en charge des patients touchés par le cancer
	Proposer des activités de bien-être (yoga, taï chi), dans les locaux de la MSS, ouverts à leurs patients de la Ligue et aux patients de Sport Santé Sur Ordonnance

	participation aux ateliers organisés dans la cuisine pédagogique, via la mise à disposition d'intervenants
	contribution à l'organisation de consultations tabacologiques dans la MSS
	Possibilité d'organiser des ateliers collectifs de la psychologue, avec des bénéficiaires de SSSO, dans la MSS ;
Comité Régional Sports pour Tous	Mise à disposition de temps homme du Conseiller Technique Régional Sports pour Tous à hauteur de 2 % maximum de son temps de travail
	ouverture du réseau des clubs affiliés à la FF Sports pour Tous dans le Bas-Rhin (137 clubs) afin d'expérimenter et d'assurer la continuité de la pratique d'activité physique dans les associations de proximité
CDOS 67	Mise à profit de la cartographie des créneaux sport-santé et labellisés Prescri'Mouv dans le Bas-Rhin
	Mise à disposition des clubs strasbourgeois
	Formation des éducateurs sportifs de ces associations
	Temps agent/Mise à disposition de personnel : maximum 10% du temps de travail de l'agent de développement
Unis vers le sport	Mise à disposition d'un éducateur sportif sur un volume horaire annuel de 75 heures
Office des sports	Participer à la construction d'une offre passerelle et de loisir en lien avec les acteurs sportifs
	promouvoir la Maison Sport Santé au cours des événements sportifs annuels qu'il organise ainsi qu'auprès de ses clubs partenaires
	permettre la participation aux différentes manifestations des personnes bénéficiaires ou anciennement bénéficiaires
	continuer le développement de la dimension nutrition et santé dans ses activités et sa communication
	offrir un appui et des conseils dans le cadre de l'organisation d'événements liés à la Maison Sport Santé
	participer à la définition de l'offre de formation de la Maison Sport Santé et animer des conférences et débats thématiques ouverts au public
	participer, par tout moyen utile, au volet recherche et innovation que développera la Maison Sport Santé, notamment dans le cadre du projet d'Observatoire du Sport

Annexe 2 : Tableau des actions de soutien à la parentalité :

DATE	DUREE	Intitulé de l'action	LIEUX	PARTENAIRE	Thématique d'action	TYPLOGIE D'ACTION	PUBLIC CONCERNE	NOMBRE DE PARTICIPANTS
04-janv	2H	Sensibilisation/Activité physique/Sédentarité	ECOLE SCWIGLE CP	ECOLE	Nutrition/ alimentation	Education pour santé	6-11 ANS	0
01-févr	journée	Sensibilisation/Activité physique/Sédentarité	Ecole Saint Jean	Direction des sports	activité physique	Education pour santé	6-11 ans	300
04-févr	1h	Sensibilisation/Activité physique/Sédentarité	Ecole Saint Jean	Direction des sports	activité physique	Education pour santé	6-11 ans	30
05-févr	journée	Sensibilisation/Activité physique/Sédentarité	Ecole des Romains	Direction des sports	activité physique	Education pour santé	6-11 ans	135
13/02/2021	matinée	Atelier équilibre alimentaire SSO	Ruche	SSO	nutrition/ alimentation	Education pour santé	autres	6
25-03-2021	2h	atelier fibre	csc lupovino	csc lupovino	Nutrition/ alimentation	Education pour santé	enfants/ parents	annulé
04-mars-21	1/2 journée	Tous en Forme	Plan d'eau du Baggersee	Direction des sports	activité physique	Education pour santé	6-11 ans	20
11-mars-21	1h30	Sensibilisation/Activité physique/Sédentarité	Ecole des Romains	Ecole des Romains	activité physique	Education pour santé	Classe de CE1	13
29/03/2021	2h	Atelier cookies	Espace Klebsau	CSC Neuhof	nutrition/ alimentation	Education pour santé	parents	8
07/05/2021	matinée	reunion jardin DRAAF	Neuhof	plusieur cf cr reunion	nutrition/ alimentation	coordination partenaire	enfants/ parents	6
28/05/2021	apres midi	plantation jardin DRAAF	Neuhof	Peri scolaire	nutrition/ alimentation	nutrition/ alimentation	enfants/ parents	4
07/06/2021	matinée	reunion les petites cantines	gare	les petites cantines	nutrition/ alimentation	Education pour santé	autres	
17/06/2021		Atelier Bento	centre socio cult lupovino	lupovino	nutrition/ alimentation	Education pour santé	enfants/ parents	7
19/06/2021	matinée	Atelier équilibre alimentaire SSO	38 route de l'hôpital	SSO	nutrition/ alimentation	Education pour santé	autres	4
21/06/2021	matinée	Atelier ruche			nutrition/ alimentation	Education pour santé		
03/07/2021	14-17h	48H de l'agriculture DRAAF	Jardin santé		nutrition/ alimentation	communication, information, sensibilisation	enfants/ parents	6
03/07/2021	matinée	Olympiades	Parc de la Citadelle	Associations sportives	activité physique	Education pour santé	enfants/ parents	30 enfants/ 25 parents
05/07/2021	apres midi	café debat " harcelement scolaire	hautepierre		parentalité	communication, information, sensibilisation	parents	3
10/07/2021	matinée	Atelier équilibre alimentaire SSO	38 route de l'hôpital	SSO	nutrition/ alimentation	Education pour santé	autres	5 inscrits, 3 venus
21/07/2021	10h-13h	Atelier cuisine	46 rue de l'aéropostale	Lupovino	nutrition/ alimentation	Education pour santé	6-11 ans	12 inscrits, 7 enfants présents
22/07/2021	2 heures	animation autour des 5 sens	port du rhin	ex cardek	nutrition/ alimentation	Education pour santé	enfants/ parents	
23/07/2021	15h 17h	"initiation sabre et atelier sedentarité	neuhof	lupovino	activité physique	Education pour santé	enfants/ parents	0
23/07/2021	matinée	Café debat " marketing"	hautepierre		parentalité		parents	0
27/07/2021	17h 19h	action de prevention CSO Montagne verte	montagne verte	centre socio montagne	activité physique + nutrition/alim	communication, information, sensibilisation	enfants/ parents	40
08/08/2021	17H-19H	sensibilisation alimentation et apa	montagne verte	csmontagne verte	parentalité	communication, information, sensibilisation	enfants/ parents	30
10/08/2021	14h 16H	Café debat " harcelement scolaire"	hautepierre		parentalité	communication, information, sensibilisation	parents	2
08/09/2021	14H-17H	communication dispositif	hautepierre	galet	parentalité	communication, information, sensibilisation	enfants/ parents	40
11/09/2021	14H-19H	sensibilisation " alimentation et apa	liautey	liautey	parentalité	Education pour santé	enfants/ parents	50
18/09/2021	12h-19h	communication dispositif village des associations	citadelle	ville de strasbourg	parentalité	communication, information, sensibilisation	enfants/ parents	70
19/09/2021	14H-17H	communication dispositif	hautepierre	ville de strasbourg	parentalité	communication, information, sensibilisation	enfants/ parents	50
22/09/2021	Matinée (8h30-12h)	Atelier Bouge tes sens au Jardin DRAAF	Jardin Carré vert	lupovino	nutrition/ alimentation	Education pour santé	6-11 ans	4 enfants, 2 animateurs
24/09/2021	9h-12h	Atelier équilibre alimentaire SSO	neuhof	SSO	nutrition/ alimentation	Education pour santé	parents	2
06/10/2021	10H-12H	Course d'orientation	Meinau	lupovino	activité physique	Education pour santé	autres	12
18/10/2021	10H-12H	café débat " harcelement scolaire"	hautepierre		parentalité	communication, information, sensibilisation	parents	4
22/10/2021	13H30-16H30	Atelier équilibre alimentaire SSO	hautepierre	SSO	nutrition/ alimentation	Education pour santé	parents	9 inscrits, 6 venus
27/10/2021	10h 12H30	Présentation MMS et preccoss	ifsi brumath	ifsi brumath	Obésité/ Activité physique	Education pour santé	autres	65
Mai-juin		Sensibilisation/Activité physique/Sédentarité	Piscine HTTP		activité physique	Education pour santé	6-11 ans	74
Mai-juin		Sensibilisation/Activité physique/Sédentarité	Gymnase Jacqueline HTTP		activité physique	Education pour santé	6-11 ans	80
09/11/2021	9h30 - 11h30	Atelier lecture d'étiquettes SSO	Neuhof	SSO	nutrition/ alimentation	Education pour santé	parents	3
15/11/2021	14h-16h	Atelier lecture d'étiquettes SSO	hautepierre	SSO	nutrition/ alimentation	Education pour santé	parents	2
26/11/2021	14-16h	Atelier lecture d'étiquettes SSO	Neuhof	SSO	nutrition/ alimentation	Education pour santé	parents	7 inscrits / 2 venus
16/11/2021	10h-12h	Atelier diet idées reçues Petites Cantines	Petites Cantines	Petites Cantines	nutrition/ alimentation	Education pour santé	parents	12 dont 2 mamans preccoss
22/11/2021	14h16h	Atelier de cuisine autour des soupes	Galet	MUS HautePierre	nutrition/ alimentation	Education pour santé	parents	3 dont 1 maman preccoss
juillet-août		Activités physiques d'été	htp, forêts...		activité physique		autres	177

Membres fondateurs du GIP Maison Sport Santé de Strasbourg



BAS-RHIN



Autres partenaires financeurs





Rapport d'activité 2021 élaboré par :

L'équipe de la Maison sport-santé de Strasbourg :

François Jouan, Matthieu Jung, Adrien Luque, Faiza Moziane, Antoine Poinot, Corinne Bildstein, Léa Rebouah, Pauline Blanc, Gabrielle Liehn, Carole Glantz, Leila Ouanane, Marie Druart, Cosima Strub, Marion Daeffler, Sadek Khettab, Marlon Schrodi, Joëlle Jolly, Florestan Le Nadan, Quentin Parzysz, Aline Fischer, Mathilde Ziegler, Julia Host, Mélissa Rahatoka, et Clara Cerbino, stagiaire de la Maison Sport-santé.

GIP Maison sport-santé de Strasbourg,
1, Parc de l'Etoile

67076 Strasbourg Cedex – France

Téléphone : +33 (0)3 68 98 61 92

Courriel : maisonsportsante@strasbourg.eu

Facebook/Linkedin : Maison sport-santé de Strasbourg

